faction de la conduite ferme qu'il a tenue, et de l'exemple utile qu'il a donné, en y ajoutant l'honorable commission de faire partager le témoignage au commandant de place d'Herbigny, à l'adjudant-général d'Arlandes, au huitieme régiment de chasseurs à cheval, qui s'est distingué par son obéissance et sa parfaite discipline, et à tous ceux dont l'honneur et le patriotisme, dans cette circonstance, ont résisté aux suggestions et à l'exemple de la plus lâche indiscipline.

L'Assemblée nationale charge aussi son président d'écrire au président du directoire du département du Haut-Rhin, pour lui témoigner sa satisfaction de la maniere ferme et généreuse dont les administrateurs et les magistrats du peuple, notamment le procureur-général-syndic, M. Rewbel, et M. Deschamps, maire de Brisach, ont fait leur devoir, et employé, pour que force demeurât à la loi, tous les moyens qu'elle a mis entre leurs mains.

On fait lecture d'une lettre du ministre des affaires étrangeres.

Paris, le 6 juillet, l'an 4e de la liberté.

M. le président, en conformité du décret rendu hier matin, je me suis empressé de communiquer à l'Assemblée nationale ce que je savais de plus certain sur la marche des troupes prussiennes, leur nombre et leur destination. J'ai l'honneur de vous remettre aujourd'hui un message du roi pour notifier au corps législatif que ces troupes sont dirigées contre la nation française. *Le ministre des affaires étrangeres*, SCIPION CHAMBONAS.

Message du roi à l'Assemblée nationale.

C'est avec regret, Messieurs, que je vois un ennemi de plus se déclarer. La Prusse, que tant d'intérêts sembloient devoir attacher à la France, oubliant ces mêmes intérêts, conspire, avec sa rivale et son ennemie naturelle, contre la constitution française. Ses démarches successives ont pris un caractere trop marqué pour qu'il soit possible de douter desormais de ses intentions hostiles. La convention de Pilnitz, l'alliance avec l'Autriche qui en a été la suite, l'accueil fait aux rébelles, les violences exercées sur des Français que des relations de commerce appeloient dans les Etats du roi de Prusse, la conduite de cet Etat à l'égard du ministre de France, le départ de son envoyé extraordinaire sans prendre congé, le refus formel de souffrir à Berlin notre chargé d'affaires; les efforts des agens prussiens auprès de toutes les Cours pour nous susciter des ennemis; enfin, la marche des troupes prussiennes, dont le nombre se porte à 52 mille hommes, et leur rassemblement sur nos frontieres, tout prouve un concert entre le cabinet de Vienne et celui de Berlin. Ce sont-là, Messieurs, des *hostilités imminentes*. Aux nications entre le corps législatif et le roi auront lieu sans intermédiaire. La forme constitutionnelle n'a pas été remplie. Ainsi je demande l'ordre du jour sur ce que vient de dire le ministre de la justice.

L'Assemblée passe à l'ordre du jour.

Les citoyens du fauxbourg Saint-Antoine offrent un bouquet à l'Assemblée nationale.

La séance est levée à 10 heures et demie.

MÉLANGES.

Au Rédacteur.

UN des articles de la capitulation qui lie le peuple Neufchâtelois au roi de Prusse, porte qu'à chaque changement de regne, le peuple recevra le serment du nouveau roi.

A la mort de Frédéric-le-grand, Frédéric-Guillaume, son successeur, envoya M. de Beville à Neufchâtel pour le représenter à la cérémonie de la prestation du serment. Le pays de Neufchâtel est divisé en deux parties, le comté de Neufchâtel et le comté de Valangin. Dans la ville de Neufchâtel sont tous les gens riches du pays; c'est aussi dans cette ville que M. de Beville annonça d'abord le changement de régne, et déclara qu'il venait en conséquence au nom du nouveau roi, *recevoir le serment de son peuple;* cela fut approuvé des magistrats et de presque tous les habitans du pays; les magistrats de Neufchâtel porterent la proposition aux habitans montagnards du pays de Valangin. Ces derniers, tous agriculteurs ou ouvriers en horlogerie, accueillirent en hommes libres la proposition de MM. de Neufchâtel, et déclarerent qu'ils soutiendraient leur droit. Neufchâtel persistait; les Valanginois, au nombre de 8,000 hommes qui forment toute la population du pays, prirent leur fusil, leur sabre, leur giberne, et réitérerent leur demande. M. de Beville vint au milieu d'eux prêter le serment, et les habitans en armes le reçurent. L'abbé Raynal était à cette cérémonie. Je le vis pleurer d'admiration et de joie.

Sur la Feuille Villageoise.

CEUX qui reçoivent ou lisent *la Feuille villageoise*, auront vu dans le No 41 un *avis* qui a dû les surprendre. On a pu aussi être étonné de voir que cet avis, dirigé contre M. Grouvelle, se trouve en tête d'une feuille composée toute entiere par MM. Grouvelle et Ginguené; ils expliqueront incessamment au public cette infamie. On y reconnaîtra l'imbécille cupidité d'un libraire, la bassesse d'un prétendu homme de lettres, et l'industrieuse activité de l[...]

an. On souscrit à Paris, chez M. Porro, rue [...] tonne, no 10; et chez tous les directeurs des postes.

On trouve aussi chez M. Porro, la collection des airs, duo, trio, &c. della Cosa rara del signor Martini, avec paroles italiennes et françaises, et avec accompagnement de clavecin ou piano-forte; prix, 10 liv. franc de port.

Ouverture des Événemens imprévus, arrangée pour le forte-piano, avec accompagnement de violon, de M. J. G. Ferrari, gravée par Mlle Crahay, rue Dauphine, no 47; prix, 2 liv. 8 s. A Paris, chez l'auteur, rue de la Michodiere, no 9; et aux adresses ordinaires de musique.

SPECTACLES.

Académie royale de Musique. Dem. *Iphigénie en Tauride;* le ballet de *Psyché.*

Théâtre de la Nation. *Le Vieux Célibataire*, et *la Gageure.*

Théâtre Italien. La 1ere repr. de *Tout pour l'amour* ou *Juliette et Roméo*, drame lyrique en 4 actes.

Théâtre français rue de Richelieu. *Démocrite; les Trois Cousins.*

Théâtre de la rue Feydeau. La 1ere repr. des *Visitandines*, op. en 2 actes, préc. de *l'Amour filial* ou *les Deux Suisses.*

Théâtre de Mlle Montansier. *Le Cid*, trag.; *le Connaisseur.*

Théâtre du Marais. *L'Autre Tartuffe* ou *la Mere coupable; le Procureur arbitre.*

Ambigu comique. *La Femme qui a raison; la Musicomanie; la Bascule.*

Théâtre de Moliere. *Les Deux Chambres; le Juge de paix; le Mort marié; l'Aveugle clairvoyant.*

Théâtre de la rue de Louvois. *Zelmire*, trag.; *le Libérateur.*

Théâtre du Vaudeville. *Nice*, parodie de *Stratonice; l'Heureux Stratagême; Mille et un Théâtres.*

Sallon des Etrangers, rue Saint-Thomas-du-Louvre, hôtel de Marigni, no 17.

PAIEMENS DES RENTES DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE PARIS.

Six premiers mois 1792. MM. les Payeurs sont à la lettre A.

Cours des changes étrangers à 60 jours de date.

DE LA DISTRIBUTION
DES BATIMENS
DE PISÉ,

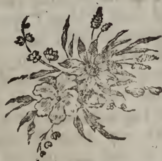
Pour pouvoir les rendre à la fois solides et économiques ;

PAR LE PROFESSEUR D'ARCHITECTURE RURALE :

OUVRAGE UTILE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA CAMPAGNE,

IN-4°. AVEC 6 GRANDES PLANCHES GRAVÉES, *PRIX*, *3 LIVRES* ;
ET AVEC LE PORT DANS TOUTE LA FRANCE, *3 LIV. 16 SOLS.*

Au Bureau d'Architecture Rurale, rue du Fauxbourg-Saint-Honoré, N°. 108 ; et chez VEZARD *et* LE NORMANT, *Imprimeurs, rue des Prêtres-Saint-Germain, près le Louvre.*



A PARIS.

MARS, 1793.

SUITE DU TRAITÉ D'ARCHITECTURE RURALE.

De la distribution des Bâtimens de Pisé, et des différens moyens pour les rendre d'une solidité à toute épreuve.

INTRODUCTION.

BEAUCOUP de perſonnes m'ayant adreſſé le plan de leur maiſon qu'elles ſe propoſoient de faire conſtruire en piſé, j'y ai reconnu qu'aucunes d'elles n'ont point encore ſaiſi le genre de diſtribution convenable à ces ſortes de bâtiſſe ; j'avois cependant eu ſoin de prévenir le public, qu'il n'y avoit, dans la conſtruction des bâtimens, rien qui fût à meilleur marché que la toiſe des murs de piſé. Malgré mes précautions, malgré la preuve que j'ai donné de ce bon marché dans les élémens de l'architecture rurale que j'ai mis au jour, je ſuis à préſent convaincu que tous les propriétaires, tous les architectes mêmes des pays du Nord, ſans en excepter aucun d'eux, (quelqu'habile qu'il ſoit), conſervent l'habitude de tracer les plans des maiſons, qu'ils ont à faire conſtruire, avec un gros mur de pourtour, & qu'ils les diſtribuent en dedans avec des cloiſons ; de maniere que l'on découvre toujours en eux l'idée ancienne que les murs épais ne doivent ſervir qu'à la ſûreté, c'eſt-à-dire, à mettre à l'abri des voleurs, les chambres, ſalles & autres pieces par des gros murs de façade, & qu'il leur eſt indifférent d'en uſer pour la diſtribution des appartemens.

Si cette inadvertance ne portoit préjudice qu'à la bourſe de ceux qui négligent les premieres notions que j'ai donné ? J'aurois pu renvoyer à un tems plus reculé l'art de diſtribuer les maiſons ! Mais la manie que l'on a de faire tout avec des cloiſons, hors les murs de face, préjudicie trop à la ſolidité, pour que je ne m'occupe pas dès-à-préſent de l'art de diſtribuer les appartemens, ſur-tout de ceux que l'on fera avec le piſé.

Toutes les ſciences ſe tiennent par la main, dit-on ? Eh bien ! dans la nouvelle architecture que je traite, celles de la conſtruction, de la diſtribution, de la convenance, des commodités, de l'économie, de la ſolidité, par conſéquent de la ſûreté, de la ſalubrité, de la propreté, & de la décoration, ou ſymmétrie au moins, doivent toutes être préſentes à-la-fois dans l'eſprit de la perſonne qui médite la conſtruction d'un bâtiment, ou de l'architecte qui le compoſe ; juſqu'à l'ameublament, ce dernier doit veiller & même prévoir la

place des différens objets, meubles & ustensiles dans chaque piece de son plan. Tout cela n'est assurément pas difficile, ni tant pénible qu'on se l'imagine. Combien de fois n'a-t-on pas été embarrassé de ne savoir où placer les meubles dans des appartemens qui paroissoient bien convenir dans le tracé d'un plan, où on ne marque malheureusemeut, par un vieil usage, que les principales parties de la construction? Sans m'étendre plus loin, je dirai qu'il n'est pas possible d'user de l'économie que l'on se propose, si on fait la distribution des appartemens avec des cloisons qui sont infiniment plus dispendieuses que le pisé, même plus que les murs en pierres; & j'ajouterai que l'on attaque la solidité des bâtimens par ces distributions légeres; enfin qu'on les expose trop aux intempéries, à l'insalubrité & aux incendies.

On ne sauroit donc se procurer un véritable immeuble, d'autant que l'on combinera d'avance toutes les mesures relatives à la construction des murs, des planchers & du toit, à l'espace des pieces grandes & petites, qui doivent se prêter mutuellement leur office pour la solidité, la convenance & la commodité; & à la nature des matériaux qu'on devra employer suivant les productions du pays où l'on aura à bâtir, afin que par la réunion intime de toutes ces mesures, formes ou dispositions, on puisse se procurer de beaux, bons & solides appartemens avec une dépense modérée.

Mais pour s'assurer du prix qu'on aura à dépenser, il faudroit nécessairement que chaque propriétaire fît faire les plans & le devis du bâtiment qu'il se propose de faire: c'est la crainte de payer ces plans & ces devis qui les jette le plus souvent dans des dépenses ruineuses, & par surcroît leur donne le regret d'avoir une maison, quoique bâtie à neuf, lézardée, mal distribuée, & ayant peu d'apparence, enfin la fâcheuse perspective de laisser à leurs héritiers un immeuble de peu de valeur.

Souvent on m'a demandé combien coûteroit une maison de tant de longueur & composée de tant d'étages: ceux qui me pressoient trop pour le savoir, je leur ai répondu, qu'il falloit, pour le savoir moi-même, que je fîs, en premier lieu, les plans de distribution pour chaque étage, les dessins des façades, & particuliérement les coupes de la maison; & que ce n'étoit pas encore là où j'avois le plus d'occupation, mais à faire ensuite le toisé de chaque partie de la construction; & après avoir fait ce toisé, il falloit encore distinguer les qualités des différens matériaux, procéder à leur évaluation, faire tous les calculs & désignations; enfin entrer dans de nombreux détails pour pouvoir faire un *devis*, mot bref, mais qui comprend un grand travail.

On a bientôt demandé, comme l'on voit, le prix total d'une maison à construire; mais l'artiste franc & loyal peut-il faire un devis exact sans faire tous les dessins, & composer lui-même d'avance tous les mémoires que donnent, à la fin d'un bâtiment, le maçon, le charpentier, le menuisier, le serrurier, le vitrier, le peintre, le carreleur, le couvreur, le terrassier, le voiturier, & tuos autres ouvriers nécessaires à l'entiere perfection d'un bâtiment?

Ah! sans doute, il faut du tems, de la patience & des talens pour faire un

véritable devis ; & j'apperçois que les propriétaires & les architectes ont tous raison de l'éviter : les premiers, pour se refuser de faire une dépense qu'ils regardent comme superflue ; les derniers, pour ne pas employer un tems considérable dont on ne leur sauroit pas gré, & qu'on ne leur payeroit pas. J'ai vu à Lyon, un peintre, actuellement décédé, qui se croyoit architecte, se faire commander par des bouts d'écrit, ou par un billet quelconque, un devis par tous ceux qu'il pouvoit ainsi attraper : muni de cette espece d'ordre, il se croyoit en droit de faire des plans multipliés, parce que, disoit-il, il lui étoit impossible de faire un devis, sans avoir tous ces volumineux dessins : mais les propriétaires inutilement observoient aux juges qu'ils ne lui avoient demandé qu'un apperçu de la dépense : celui-ci leur opposoit avec succès les règles de l'art, & on n'en étoit jamais quitte avec lui que par un accommodement de 20 à 30 louis au moins.

Je crois ne pouvoir mieux remplir les vues de tous ceux qui veulent bâtir, que de me servir des avantages précieux de la presse & de l'impression en taille-douce : ainsi, lorsque je ferai la dépense, moi seul, de faire imprimer & graver différentes distributions de maisons, leurs façades, leurs coupes, leurs toisés, avec tous les prix, chacun ne pourra-t-il pas se procurer, à bien peu de frais, le devis dont il aura besoin, puisque par l'effet de l'imprimerie, quantité de plans & de devis ne coûteront tout-au-plus à chaque personne, que trois livres?

Mais pour cette entreprise, il faut nécessairement beaucoup d'avance, puisqu'elle emporte avec elle la dépense considérable des gravures, ce que les autres ouvrages de littérature n'exigent pas. Si je pouvois persuader aux propriétaires, qu'il est de leur plus grand intérêt de m'aider & de s'attacher à mon traité, puisque je ne le fais que pour ménager leur bourse, pour la tranquillité de leur famille, pour leur éviter des accidens affreux, tels que ceux qui arrivent par le fléau des incendies, par l'insalubrité, & plus ordinairement par les dépenses au-dessus de leur attente, qu'ont entraînés jusqu'à présent l'art des constructions ; si je pouvois persuader, dis-je, les peres de famille que je ne travaille que pour conserver leur fortune, même la leur faire faire ou la leur augmenter, ils ne regarderoient plus le minutieux frais que leur coûtera chacun de mes cahiers ; c'est bien alors que je pourrois continuer ce traité de la nouvelle architecture où se trouveront insérés quantité d'articles qui concernent l'agriculture, & qui manquent dans tous les ouvrages de cet art précieux, parce que les auteurs n'ayant eu que quelques légeres connoissances des constructions, n'ont pu les traiter à fond ; car on ne peut disconvenir qu'il n'existe que des recueils imparfaits dans tous les livres d'agriculture anciens & modernes, parce qu'encore une fois, aucun écrivain n'avoit été constructeur ; & si l'on veut, je serai le premier pour porter fort loin ce qu'il manque à tous les cultivateurs.

En effet, trouve-t-on dans l'ancienne, comme dans la nouvelle maison rustique, tout ce qui doit contenter l'habitant de campagne, pour construire ses bâtimens, les réparer & les améliorer? Voit-on que l'abbé Rosier dans

ſon dictionnaire, ait ſatisfait au déſir de tous les agriculteurs ; & ſi ce dernier n'étoit pas au fait de l'art, a-t-il pu ſeulement raiſonner à fond ſur la forme des bâtimens ? Nous avons eu un abbé qui a traité du génie de l'architecture ; mais l'abbé Roſier plus verſé dans les travaux de la vigne, des terres, dans la taille des arbres & autres, n'a donné, comme les autres auteurs, que des bons enſeignemens ſur la production des fruits de la terre.

Il manque donc au public un homme qui ait fait remuer tout-à-la fois la truelle & le marteau, avec la bêche & la houe ? Je me préſente pour remplir ces deux fonctions, & je ferai voir que l'on peut, en améliorant un fond, conſtruire une petite bâtiſſe : je tirerai parti de la ſcience même du vigneron, du laboureur, du jardinier, pour en faire des bâtiſſeurs.

C'en eſt aſſez : ſi l'on trouve mon dévouement au bien de la choſe publique, & mes talens particuliers, utiles ? je demande alors le concours unanime pour acheter mes petits ouvrages, & je dois l'attendre des départemens, diſtricts & communautés : ce ſeront ces corps qui peuvent ſoutenir mon entrepriſe & ne pas la laiſſer échouer : Ce ne ſera pas ma faute ſi cela arrive, car, pour moi je ferai tout mon poſſible pour ſervir mes compatriotes, & porter à la perfection le traité d'architecture rurale.

J'aurois bien déſiré pouvoir continuer ce cours du même format que mes premiers cahiers, ſi les grands deſſins que je vais être obligé de faire pour les diverſes diſtributions, euſſent pu me le permettre ? Mais ce ſeroit faire tort à des milliers de propriétaires, de fermiers & de laboureurs, que de leur préſenter de petits plans pour de grandes maiſons, pour de vaſtes fermes, pour de longues & larges écuries ! C'eſt donc la grandeur de ces gravures, que je ſuis néceſſité de faire ainſi, pour qu'elles ſoient plus ſenſibles, qui m'engage à prendre le format *in-4°*. Car, comment bien faire ſaiſir tous les détails où je vais entrer, ſur une petite échelle ? Comment faire paroître diſtinctement toutes les meſures ſur de petites planches ? Au ſurplus, ſi je continuois de me ſervir de l'*in-8°*. ! N'embarraſſerois-je pas mes lecteurs, pour déployer de grandes planches ? Eſt-il poſſible d'y faire contenir de grands deſſins ? N'eſt-on pas obligé alors, pour pouvoir renfermer dans la petiteſſe de l'*in-8°*. les gravures, d'y faire une infinité de plis ? Enfin ces plis ne gâtent-ils pas les planches, ſi toutefois on ne les déchire pas, ce qui arrive ſouvent par mégarde.

J'ai donc dû abandonner l'*in-8°*. & préférer l'*in-4°*. avec d'autant plus de raiſon, que je ne conſidere mes premiers cahiers que comme un acheminement à la ſcience majeure que j'eſpere enſeigner ; car, l'on ſaura que cette ſcience particuliere conſiſte à connoître d'avance la totalité du prix d'un immeuble que l'on ſe propoſera de faire conſtruire, quelque grand ou quelque petit qu'il ſoit, ou à ſavoir d'avance la valeur d'une entrepriſe ou d'une réparation que l'on voudra faire ; ainſi on ne doit regarder mes cinq petits cahiers *in-8°*. que comme l'introduction à l'architecture rurale : Voilà comme bien des perſonnes ſe ſont trompées ſur la partie que je traite ; elles croient poſſéder tout ce qui leur

eſt néceſſaire pour bâtir avec économie dans une note inſérée ſur l'art du piſé, dans le dictionnaire d'agriculture de l'abbé Roſier ; mais celui qui a rédigé cet article à cet auteur, n'a premiérement jamais pratiqué le piſé, & ne connoît pas non plus les travaux de la campagne, puiſqu'il a, toute ſa vie, ſéjourné dans la ſeule ville de Lyon, tandis que j'ai paſſé la mienne à cultiver & à bâtir, & de plus j'ai voyagé dans la plûpart des départemens de la France, ainſi que dans quelques pays étrangers. Qu'on ſoit donc bien perſuadé que la fabrication du piſé ne ſuffit pas d'apprendre, & que mon devoir m'oblige à plus enſeigner : c'eſt tout comme ſi l'on diſoit que l'art de la maçonnerie renferme tout ce que l'on doit ſavoir, pour pouvoir ſe former ſoi-même une habitation.

Je ne crains point de faire trembler toutes les perſonnes qui veulent bâtir en piſé, & je dois les prévenir, que ſi elles ſe contentoient de la ſeule lecture de la note inſérée ſur le piſé dans le dictionnaire de l'abbé Rosier, & même, ſi elles ne s'attachoient qu'à l'inſtruction de mes premiers cahiers, elles courroient riſque de voir tomber quelquefois une maiſon neuve qu'elles auroient fait conſtruire avec ce procédé.

C'eſt donc par la crainte de ces accidens, & par devoir, autant que conduit par ma conſcience, que je prédis à ceux qui ne voudront pas ſuivre les ſages & prudens conſeils que je vais donner, que jamais ils ne pourront bien faire valoir leurs domaines, ſans étudier avec moi profondément tout ce qui a rapport aux travaux agricoles : & l'on ſait que ma partie touche de près les fortunes ; que la moindre conſtruction ou réparation altere les avances que l'on a ; que l'habitant, le fermier & le petit propriétaire craignent infiniment les débourſés pécuniaires ; cependant la bâtiſſe la plus meſquine, qu'ils veulent entreprendre, les force à dépenſer, ce qui fait que le plus ſouvent, ils s'y refuſent : mais je ſaurai engager les agriculteurs à ne plus ſe priver des conſtructions néceſſaires à l'exploitation de leurs biens ; je ſaurai leur dire nuement la vérité ; leur montrer le gain & la perte ; en un mot, je ſaurai les mettre dans la voie de faire leur bien & celui de la choſe publique.

Tel eſt le but que je me propoſe, & particuliérement celui d'être utile à tous ceux qui ont eu confiance en moi : les autres vont bientôt chercher à ſe munir du préſent cahier, & des autres qui vont ſuivre, toujours perſuadés qu'ils pourront ſe paſſer de mes anciens ouvrages : Mais comme une infinité d'occaſions, dans le cours de ce traité, vont me conduire avec chaque amateur à recourir à ces petits cahiers *in-8°.* & à leurs planches particuliérement, ceux qui ont évité de les acheter chez moi, ſe trouveront alors fort embarraſſés : ils reconnoîtront trop tard que l'ouvrage de l'abbé Roſier ne leur ſuffit pas ; & pour rendre ſervice à ces perſonnes *qui n'ont pas aidé le profeſſeur d'architecture rurale dans le tems qu'elles le pouvoient*, Je n'irai aſſurément pas entreprendre de faire graver de nouveau les mêmes planches de la fabrication du piſé : ainſi ces faux économes ſeront obligés d'acheter mes premiers cahiers, s'ils veulent profiter de mes leçons les plus eſſentielles ; car, ſoit pour épargner à mes anciens

ſouſcripteurs, ſoit à moi-même, je rappellerai ſouvent ce que j'ai dit dans mes premiers ouvrages, & je renverrai ſouvent au grand nombre de gravures qui y ſont inſérées : au ſurplus, ces bonnes gens qui m'ont délaiſſés, & qui ont cru pouvoir ſe paſſer de moi, peuvent être perſuadés que je n'aurai d'égard qu'aux demandes de ceux dont la délicateſſe a eu ſoin de me faire toucher le prix de chacun de mes exemplaires à ſur & meſure qu'ils ont parus ; en un mot, je ne crois devoir plus répondre gratuitement, comme je l'ai toujours fait, qu'aux lettres des perſonnes qui ſont nanties de la collection de mes ouvrages.

Malgré tout ce que l'avarice, la préſomption, la méchanceté & la jalouſie me font éprouver ; j'ai lieu d'être content : depuis que j'ai publié mes premiers ouvrages, j'ai vu tout le monde s'empreſſer de les accueillir, & vouloir bâtir par le procédé de piſé qui étoit preſqu'inconnu. J'ai donné un ſi grand eſſor à la publication que j'ai faite, ſoit par la vente de mon traité, ſoit par mille préſens que j'ai fait de cet ouvrage aux perſonnes qui pouvoient en répandre la nouvelle, ſoit par une infinité d'autres dépenſes que j'ai auſſi faites pour le bien public, que l'on a commencé à bâtir par ma maniere, malgré la révolution françaiſe, preſque dans tous les pays : ainſi avec mes éleves & avec mes écrits, j'ai fait véritablement le bien des nations : c'eſt particuliérement en Europe & en Amérique, où mon traité a déjà fait le plus de progrès, car j'ai envoyé beaucoup d'exemplaires en Pruſſe, en Suede, en Allemagne, en Angleterre, dans toute l'Italie, en Ruſſie, dans la Hollande, juſqu'à la petite république de Geneve & autres pays étrangers, où j'ai eu correſpondance : tous ceux qui ſont paſſés dans l'Amérique ſeptentrionale ſe ſont pourvus des premiers élémens que j'ai donné ſur l'art de ſe procurer des habitations ſaines, ſolides & à bon marché ; les îles de Saint-Domingue, de la Guadeloupe, du Céylan & autres, en ont auſſi tiré ; mais ſi les premieres idées que j'ai miſes en avant paroiſſent fructueuſes à tous ces colons & habitans ? Je dois eſpérer que celles que je vais faire ſuccéder le leur ſembleront davantage ! car mes recherches m'ont appris à moi-même la poſſibilité de tirer parti de tous les terreins, quelques mauvais qu'ils ſoient, & d'y pouvoir former à bien peu de frais des habitations par la main ſeule du défricheur ; c'eſt ce que je démontrerai & prouverai.

Il eſt bien malheureux pour moi de rencontrer un tems où mon pays natal ſe trouve en déſordre, & dans lequel je ne puiſſe jouir de la tranquillité néceſſaire à un auteur. Mes prédéceſſeurs ont été plus heureux : Paliſſy, Delorme & autres artiſtes, après avoir étudié comme moi pendant de longues années, ont eu le bonheur d'être ſoutenu par les gouvernemens qui exiſtoient alors ; ſi le comité d'inſtruction publique de la Convention nationale vouloit examiner que je puis faire un catéchiſme pour les villages, auſſi utile que pour la morale, je pourrois eſpérer la douce ſatisfaction de voir étendre l'inſtruction publique que je fais, au point où je voudrois la voir porter pendant ma vie ! mais comme je l'ai dit cent fois, les légiſlateurs de tous les tems, peu connoiſſeurs dans

les arts, ont oublié ce qui eſt le plus eſſentiel aux familles : ils les ont laiſſé languir dans des cahutes mal propres, mal ſaines, & par ſurcroît ; ils ont laiſſé périr, ou tout au moins dégrader la race humaine, & celle des beſtiaux, par d'affreux incendies, pestes & autres fléaux.

Les loix qu'ils ont faites, en ce qui concerne les droits de propriétés, ſont trop vieilles, vu le progrès des arts : toutes les ordonnances de police, tous les réglemens que l'on y a ajouté depuis, ſont encore trop vieux, par conſéquent, contraires aux intérêts particuliers & à ceux de la nation : le digeſte, lui-même, s'il convenoit aux Romains, ne peut plus nous ſervir. Lors de l'aſſemblée conſtituante, on a voulu faire un code pour les habitans de la campagne ; mais eſt-il poſſible à un juriſconſulte de le compoſer ? Non ; il faut être verſé dans les arts, & ce ne peut être non plus un cultivateur, un académicien, ni un légiſlateur qui puiſſent donner, même créer les matériaux néceſſaires pour faire de nouvelles & bonnes loix.

Je me flatterois, ſi la convention nationale daignoit un inſtant m'écouter ; d'ébaucher le modele néceſſaire & indiſpenſable pour pouvoir former le code rural, ainſi qu'on l'a nommé : en attendant, je vais toujours fixer les premieres idées par une nouvelle maniere de faire les habitations ; c'eſt-là, où les légiſlateurs reconnoîtront la néceſſité de refondre en entier les loix de bâtimens, & celle de faire de nouveaux réglemens, afin d'éviter aux cultivateurs des dépenſes ſuperflues & des procès ruineux qu'ils ont ordinairement par la plus fatale ignorance.

Qui pourra croire que dans le nouvel ordre des choſes, l'on me fait payer le loyer de mon école publique ? ſi j'ai voulu la conſerver aux habitans de la campagne ? Il m'a fallu en devenir moi-même l'adjudicataire par bail à moi paſſé par la régie des biens nationaux ! Sans ce dernier parti qu'il me reſtoit, le troiſieme attelier que j'ai établi dans la France étoit perdu pour la nation : un autre adjudicataire ſeroit venu démolir mes modeles ; ſon intérêt particulier le fait préſumer : ainsi contre les intérêts mêmes du département de Paris, les étrangers ne ſeroient plus venus exprès dans cette capitale pour viſiter ma voûte conſtruite avec la terre ſeule, ni mes autres modeles.

Obligé, pour le bien public, de demeurer à côté de mon attelier, j'y continue le préſent traité, ainſi que les expériences que je lui fais précéder. C'eſt de là où j'ai la plus grande correſpondance, & où je fais conſtruire, quoiqu'éloignés de moi, quantité de bâtimens & de murs de clôture dans toute la France ; par ce moyen, mes éléves font & laiſſent, dans les campagnes, à la vue des incrédules habitans, pluſieurs modeles de bâtiſſe, dont leur exiſtence fait prendre envie de les imiter. Voici ceux que j'ai fait conſtruire juſques à préſent dans divers cantons du territoire Français.

Quatre de mes éleves ont bâti, dans le département de l'Eure, chez le citoyen de Beuvron, dans ſa terre au Champ-de-bataille, à 8 lieues de Rouen, une boulangerie en piſé, ainſi qu'une grange, une écurie & un mur de clôture pour ſon jardin potager.

Les mêmes ouvriers ont conſtruit au château de la Boulaye, à 3 lieues de Louvier, un mur de clôture pour le citoyen de Biſſy ; les mêmes ont encore bâti pour pluſieurs habitans, dont les yeux ont été bientôt deſſillés par l'évidence des premieres conſtructions élevées à leur proximité dans le même pays, autrefois de la Normandie, ſavoir : 1°. pour le citoyen Philippe, commandant du canton à Harcourt, 2 lieues de Neufbourg, un mur lateral avec ſon pignon, à la place d'un autre qui étoit en charpente ; par ce moyen, le piſé a exclu tout le bois, même celui de la ferme qui ſoutenoit la couverture de la maiſon : 2°. pour le citoyen Paté, dans la paroiſſe de Faverole, à une lieue d'Harcourt, un petit bâtiment pour ſon habitation : 3°. pour le citoyen Barbet, dans la même paroiſſe, une petite maiſon pour ſon commerce : 4°. pour la citoyenne de Reubel, à Goupillaire, paroiſſe à une lieue d'Harcourt, un bâtiment pour une ſerre & pour ſervir à d'autres objets d'agriculture : 5°. & enfin pour le citoyen d'Harniville, au château du Rifflet, à un quart de lieue d'Harcourt, une partie du mur de clôture de ſon parc qui étoit éboulée.

D'autres éleves que j'ai envoyé dans le département de la Manche, y ont conſtruit, en premier lieu, pour la citoyenne de Montitier, un bâtiment en piſé de 66 pieds de façade, 30 de profondeur & 32 pieds d'hauteur au faîte : cette conſtruction ſert préſentement à y conſerver le blé, le foin & la paille, & eſt ſituée dans la paroiſſe de Vinnes, à 4 lieues d'Avranches : les mêmes ouvriers ont fait enſuite dans le même pays, pour un ci-devant capucin, dont le citoyen Baraguey étoit l'architecte, (lequel artiſte, par parentheſe, m'a toujours aidé, & dont je lui dois ce témoignage de reconnoiſſance publique) ; cette autre troupe de mes éleves, dis-je, a bâti pour ce capucin une maiſon d'habitation de 16 pieds en quarré, & d'autant d'élévation, dont le toît eſt en croupe ou en forme de pavillon : Pour completter cette habitation, l'architecte a fait faire à mes ouvriers, auſſi en murs de terre, des écuries, des hangards, avec 40 toiſes de murs de clôture pour fermer le jardin, le tout eſt ſitué près le château de l'île Maniere, paroiſſe de Saint-Quentin, à 2 lieues d'Avranches.

D'autres éleves, encore, que j'ai adreſſé au citoyen de Richebourg, dans le pays de Caux, ont conſtruit à Saint-Martin du Manoir, pour ce zélé amateur du bien public, une maiſon de piſé de 40 pieds de longueur, 20 de largeur & 30 de hauteur au pignon : Ce modele a fait ſenſation dans le pays, & a engagé le citoyen Letellier, ancien ingénieur des ponts & chauſſées, de faire un eſſai : En conſéquence, il a fait conſtruire ſur la côte d'Harfleur, un mur de piſé pour enclore ſon jardin ; Cet artiſte, déſirant lui donner une forme circulaire, n'a pu l'obtenir avec le moule du piſé dont j'ai donné le modele ; parce que l'on ſait qu'il eſt compoſé de planches droites, d'environ neuf pieds de longueur, qui embraſſent chaque côté d'un mur auſſi en ligne droite : mais cet ingénieur s'eſt ſagement tiré de cet embarras, en faiſant faire ſon enclos à pans, dont chaque pan n'avoit que la longueur

du

du moule, de maniere que le mur de clôture de son jardin est presque circulaire comme il le désiroit, attendu, que la grande circonférence d'un espace de terrein assez vaste, n'est presque pas interrompue par des petits pans de huit à neuf pieds de longueur : c'est là, comme je l'ai dit, une des nouvelles ressources que trouveront les artistes, & qu'aucun Lyonnois n'a su imaginer, quoiqu'ils ayent pratiqué le pisé depuis des siecles.

Dans le département de Seine & Marne, j'ai anciennement adressé au citoyen du Chatelet, un de mes éleves qui y a fait dans sa terre à Varennes, près Montereau, un petit mur de clôture en pisé pour son jardin.

Dans le département de Seine & Oise, un autre éleve a fait un autre modele de mur de clôture à Chambaudoin, pour le citoyen du même nom.

Dans le même département, j'ai fait moi-même, à Ruel, parce que ce village étoit près de Paris, chez le citoyen le Coulteux du Moley, un pavillon en pisé fort original : ce pavillon est circulaire en dedans, octogone en dehors, voûté en impériale aussi en pisé; il a 15 pieds de diametre, peint à fresque en dehors, percé à jour à la clef de la voûte; & si la jalousie d'un homme d'affaires ne l'eût empêché qu'il me secondât, j'aurois parachevé ce pavillon, & j'en aurois fait un objet fort agréable à l'extrêmité d'une allée de jardin où il est élevé.

Indépendamment de ces constructions que mes éleves ont faites, quantité d'autres ont eté édifiées, dans les autres départemens, par différens propriétaires auxquels je n'ai pu adresser des ouvriers, soit par l'éloignement des lieux où ils résidoient, soit parce qu'il m'a manqué des éleves pour leur en fournir : mais j'ai toujours conduit de loin leurs bâtisses, par les renseignemens que j'ai donnés *gratis* à ceux qui en avoient besoin, comme à Toulon, à Marseille, à Toulouse, à Geneve, à Tours, à Strasbourg, à Besançon, à Amiens, à Cherbourg & autres lieux.

Me voici arrivé au département de Paris, & l'on jugera par les expériences que j'y ai faites & les approbations que j'ai reçues, si ce corps ne doit pas soutenir une école qui manque à toutes les nations, telle que celle de l'école d'architecture rurale, laquelle non-seulement fait le bien de toute la France, mais encore celui de la capitale elle-même, par les étrangers qu'elle y attire.

La société ci-devant royale d'agriculture de Paris, voulut s'assurer de la bonté & de la médiocrité du prix du pisé : en conséqence, elle m'assigna le jardin du citoyen Vilmorin, marchand grainier, l'un de ses membres, pour y faire un essai : j'y fis donc au commencement de la révolution un mur de clôture par ce procédé; mais pour ne pas faire des écritures inutiles à l'instruction que je donne, je ne rapporterai point le rapport avantageux que la société fit de ce modele; on peut d'ailleurs s'en assurer en l'allant voir chez le citoyen Vilmorin, près de la barriere du Trône.

Le citoyen Cretté-de-Paluel, membre de ladite société, ensuite du département de Paris, & député à l'assemblée législative, désira aussi un essai : je me transportai dans sa possession à Saint-Denis, & au milieu d'une garenne,

j'y fis conſtruire un pavillon en piſé pour veiller ſes lapins : je dois ſaiſir cette occaſion, pour avertir tous les habitans de ce lieu, qu'il exiſte dans toute la plaine de Saint-Denis d'excellentes terres pour faire toutes ſortes de bâtimens en piſé.

Un de mes éleves a fait depuis pour le citoyen de Pompignan, une chaumiere dans un jardin anglais, qu'il a exécutée dans ſa poſſeſſion, audit lieu de Saint-Denis.

J'ai auſſi fait employer avec beaucoup de ſuccès le piſé pour une nouvelle manufacture que le Citoyen Warnet a élevée pour la formation & la fabrication du ſalpêtre, à Popincourt, près de la Baſtille : mais trop tard, il s'eſt ſervi de ce procédé ; car il a reconnu enſuite qu'il auroit beaucoup épargné ſur l'enclos vaſte de cette ſalpêtriere, qu'il avoit fait conſtruire en murs de pierres avant qu'il m'eût connu : les grands hangards pour les chaudieres & entrepôts des décombres, ayant été auſſi malheureuſement faits avant moi, j'y ai été obligé d'employer ma nouvelle méthode de faire le piſé, qui a encore épargné à cet entrepreneur une dépenſe majeure, qu'il étoit néceſſité de faire pour fermer les ouvertures entre les piliers & les traverſes de bois deſdits hangards. Pour pluſieurs autres bâtimens, appentis, ce citoyen s'eſt ſervi avec avantage de l'ancien & du nouveau piſé. Je me propoſe par la ſuite de donner plus d'étendue à cette ſcience particuliere, & de faire connoître que les Pruſſiens & les Allemands plus habiles que nous en cette partie, n'ont point atteints la perfection pour former & fabriquer le ſalpêtre.

Je puis avancer avec vérité, que ſi l'ancien gouvernement m'eût aidé, en 1787, pendant le tems que j'étois à Amiens, où j'eus occaſion d'étudier l'art de former & de fabriquer le nitre, les Français, aujourd'hui, jouiroient de ma découverte dans cette ſcience, laquelle leur ſerviroit grandement, comme l'on voit, pour multiplier les poudres : mais mes mémoires aux miniſtres ſont tous reſtés ſans réponſe, par conſéquent mes moyens reſtés dans l'oubli ; cependant nous ſommes à la veille d'avoir guerre avec toutes les puiſſances de l'Europe ; qui ſait ſi nous aurons aſſez de poudres pour nous défendre ?

J'ai auſſi rendu ſervice à un autre entrepreneur de manufacture : le citoyen Payen pour la ſienne de vitriol & d'autres ſels, a fait conſtruire dans la plaine de Grenelle, des appentis & murs de cloture en piſé ; mais ſi les uns & les autres ne tirent pas tout le parti de cet art précieux, c'eſt parce qu'ils écoutent trop leurs maçons ordinaires : ceux-ci devroient plutôt ſe réſoudre à faire du piſé, que de détourner les propriétaires de l'employer ; alors, en ſe procurant plus d'ouvrages que l'on ne leur en donne à faire, à cauſe de la cherté de la maçonnerie en pierres, ils auroient la douce ſatisfaction de voir multiplier les fabriques & les manufactures en France, et d'être la cauſe ſeconde de voir augmenter notre induſtrie & notre commerce.

Un jeune entrepreneur de Paris, nommé Fichet, n'a pas craint de me venir trouver, & d'acheter mes modèles d'outils avec mes cahiers, enſuite d'entreprendre un très-grand enclos à Belleville ſur Paris : ſon mur de clôture eſt ſuperbe, bien fait avec le piſé, & très-ſolide. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les

autres entrepreneurs & maçons, ſoit de la capitale, ſoit des autres départemens, ſuiviſſent cet exemple; & pour les y engager de plus en plus, je dirai définitivement que le propriétaire qui a employé l'entrepreneur Fichet, n'auroit aſſurément pas fait enclore ſa poſſeſſion, s'il n'avoit pas trouvé le moyen de faire cette clôture à bon marché. Car eſt-il poſſible à un pere de famille de faire fermer un grand champ avec un mur de pierre, lorſque les frais exigent un capital ſérieux, tel que celui qui coûteroit 10, 20, 30 à 40 mille livres, même plus. Non, aſſurément, il eſt hors du pouvoir, même des riches, de faire une telle dépenſe : donc que les entrepreneurs nuiſent à la choſe publique & vont contre leurs propres intérêts, de ne pas ſe dépouiller de leurs vieilles habitudes, & de ne pas ſe ſoumettre à un genre de bâtir, qui leur deviendroit familier dès les premieres conſtructions qu'ils en auroient faites?

Le département de Paris poſſede en outre l'attelier de mon école ſur le terrein de l'ancien coliſée : C'eſt dans ce lieu où j'ai fait conſtruire une maiſon voûtée avec la terre ſeule ; où j'ai élevé pluſieurs colonnes & pilaſtres de même ; où j'ai peint de pluſieurs manieres ſur le piſé pour prouver au public la bonté & la beauté de cette peinture économique, nommée *peinture à freſque* : C'eſt là où j'attire des français, dont la plupart font le voyage exprès pour s'aſſurer de l'exiſtence de mes modeles, où je leur montre gratuitement les procédés de l'ancien & du nouveau piſé ; c'eſt là où les étrangers viennent, où des ambaſſadeurs ont cru devoir auſſi ſe rendre pour rendre compte dans leurs pays des avantages que leurs concitoyens peuvent retirer de mes procédés.

Mais un anglais a été plus habile que les autres étrangers qui ſe ſont contentés d'examiner mon école : Celui-ci a détourné deux de mes éleves, & a paſſé avec eux un marché pardevant Paulmier, notaire à Paris, par lequel il s'eſt engagé de payer à chacun d'eux une ſomme annuelle de 600 livres pendant trente mois conſécutifs, indépendamment des frais de leur voyage en Angleterre, & de ceux de leur retour en France, ainſi que de leur nourriture, logement, chauffage & lumieres.

C'eſt Thomas Eccleſton, de l'académie des arts de Londres, qui a fait cet engagement, malgré que ſes confreres, les académiciens, lui avoient inſpiré que le piſé étoit une mauvaiſe conſtruction & une forte dépenſe : j'ai appris enſuite que cet habile agriculteur a fait faire par mes ouvriers toute la clôture de ſon parc en murs de terre, des écuries & petits bâtimens ; qu'il eſt ſi ſatisfait de ce genre de conſtruction, qu'il va leur faire conſtruire quantité de petites fermes ou plutôt un village dans ſes grandes poſſeſſions à Scarisbrick, cent lieues plus loin que Londres, dans la province de Lancaſtre, & en anglais *Lancashire.*

C'eſt ainſi que les anglais ſurpaſſent les français ; & ſi je n'avois pas réſiſté aux ſollicitations de Thomas Eccleſton, que je n'euſſe pas refuſé les grands avantages qu'il m'offroit pour me faire expatrier, je ne continuerois pas à préſent de ſervir ma patrie.

Les français, l'on en conviendra, ne ſoutiennent point aſſez l'école que j'ai

formée; cependant je ne puis faire tout à mes frais cette instruction publique. En voici encore la preuve.

Un citoyen, averti par le voisinage de mon atelier à sa possession, de la bonté & de l'économie de mes procédés, s'est servi de mes éleves & de mes outils pour se procurer dans son jardin anglais deux petits bâtimens en pisé, naturellement rustiques; l'un pour une vacherie, l'autre pour les déjeûners : ce riche citoyen n'a pas même acheté la collection de mes ouvrages, ni mes modèles d'out ils, puisqu'il s'est servi, comme l'on voit, de mes gens (1).

Ah! j'ai bien lieu de demander aux personnes en place un secours annuel pour continuer mon école, & pour faire graver & imprimer la suite de mon traité sur l'instruction rurale. Ne voit-on pas clairement qu'une personne très-riche évite jusqu'à acheter mes ouvrages? d'après quoi, je suis fondé, pour l'intérêt même de la nation, de réclamer ce secours annuel : l'on ne peut ni l'on ne doit me le refuser : je m'en rapporte à l'avis unanime des français, & sur-tout à celui des corps administratifs : je termine par requérir l'intervention des départemens de la France en faveur de mon travail, & je demande à celui de Paris de vouloir bien provisoirement prononcer, puisqu'il a l'avantage de posseder l'école centrale de l'architecture des campagnes.

---

(1) *Je dois convenir que les propriétaires, depuis la suppression des maîtrises, font tort aux entrepreneurs, maîtres maçons & charpentiers; on en a ici l'exemple par le citoyen dont je me plains; lequel, non content de retirer le gain des maîtres en se servant des compagnons, va jusqu'à me priver de mes petits émolumens : j'ai donc lieu d'inviter les entrepreneurs de faire usage de mes procédés économiques, d'en faire leur profit, en les employant à des spéculations qu'ils peuvent faire pour leur propre compte : qu'ils achetent donc du terrein! qu'ils y fassent bâtir par mes méthodes économiques! qu'ils revendent ces possessions parées & bien bâties! Ils retrouveront le gain que leur ôtent les propriétaires. Ainsi les entrepreneurs, maîtres & ouvriers, dans quelque genre qu'ils travaillent, doivent, pour leur propre intérêt, user de mes méthodes; par-là, ils soutiendront leur famille avec autant d'aisance qu'avant la révolution, & en même-temps, ils seront utiles au nouvel ordre de choses, chéris de leurs compatriotes, & serviront véritablement la république.*



DE LA DISTRIBUTION DES BATIMENS.

Les bons constructeurs avoient déjà un art qui leur étoit particulier, pour faire les plans et distribuer les maisons de pisé : leur méthode étoit bien différente de celle que l'on suit ordinairement pour les maisons, dont les murs sont destinés à être faits en maçonnerie, c'est-à-dire, avec les moilons de pierre et le mortier : mais le nouveau pisé que j'ai découvert, et l'ancien que j'ai perfectionné, vont certainement faire naître une toute autre maniere de distribuer les bâtimens de pisé : c'est ce que je me propose de démontrer.

Dans les pays où les pierres sont abondantes, les habitans ont la louable coutume de diviser tous leurs appartemens, même la moindre chambre, avec de gros murs de 15 à 18 pouces ; qu'ils nomment *murs de refend* : mais dans les contrées où les pierres manquent, les colons ont pris la mauvaise routine de séparer tout l'intérieur de leurs habitations seulement avec des cloisons de 2 à 3 pouces d'épaisseur ; et trop souvent ; ils font tout le bâtiment en cloisons, c'est-à-dire, que les murs de face sont aussi minces que les séparations intérieures.

Il est bien étonnant que les dictionnaires d'architecture ne désignent que quelques méthodes de faire les cloisons ; il l'est encore plus de voir que les auteurs n'ayent publié que quelques espéces de cloisons que l'on construit à Paris : en un mot, il est bien fâcheux qu'on ne puisse trouver aucun livre d'architecture où il ne soit traité que de ce qui a rapport à la construction parisienne. Cependant on ne voit aucune ville dans la France, posséder les mêmes qualités de matériaux de la capitale ; de maniere que les architectes, sur-tout les étudians, qui habitent dans toutes les parties de l'empire, sont toujours trompés dans leur espérance, lorsqu'ils se sont efforcés de faire l'emplette d'un livre d'architecture, toujours fort cher à cause des gravures : A peine y rencontrent-ils quelques pages utiles ; tout le reste ne concerne que les usages de Paris ; les qualités de ses materiaux ; leur préparation, amalgame et emploi ; le toisé, devis et estimations dont on se sert dans cette capitale : Ces instructions, si peu analogues aux genres de bâtir des autres départemens, impatientent ceux qui ont acheté ces livres ; et je ne suis certainement pas le seul qui l'ait éprouvé.

Ces livres ont déjà fait bien du mal : on y a trop enseigné la maniere de faire les cloisons, en bois ; ce qui a donné la funeste idée de suivre cette mauvaise méthode dans plusieurs parties de la France. Il n'est cependant aucune ville qui abonde plus de matériaux solides, tels que ceux du régne minéral, que la ville de Paris, et où l'on en fait le moins d'usage ! la cause en est, malheureusement pour cette cité superbe, dans l'immensité de carrieres à plâtre que l'on trouve à proximité de son arrondissement. Oui ! le plâtre y fait tout oublier :

je veux dire toutes les véritables regles de l'art : n'y construit-on pas les murs avec du plâtre, même ceux des façades sur les rues ? on fait plus ! on voûte les caves avec du plâtre : on en bâtit de même les étages souterreins fort humides : à peine emploie-t-on du mortier aux fondations ? eh ! comment y fait-on ce mortier ?

Dans les campagnes où les matériaux sont chers, parce qu'ils y sont rares ; dans celles où le bois est commun ; et dans certains cantons où l'on recueille du plâtre aussi-bien qu'à Paris, on distribue avec des mauvais torchis, avec des enduits de mortier sur des charpentes, (cloisons alors fort lourdes sur les planchers) avec des bâtis de bois où ou entrelasse des roseaux, de la paille, farcis de boue, ou tout uniment avec des ais ou planches : Mais dans la ville de Lyon, où l'on fait convenablement les cloisons, ce n'est pas sans doute avec des poteaux, des latis, des cloux, mais avec des briques seules maçonnées avec du plâtre ; et ces briques ne sont point posées à plat, mais de champ : c'es-à-dire, que l'on pose les briques l'une sur l'autre sur leurs côtés, de maniere qu'une cloison, ainsi faite, ne porte tout au plus que deux pouces d'épaisseur, encore faut-il y comprendre leurs enduits de chaque côté. Les Lyonnois se gardent bien d'employer aucune cloison pour consolider les bâtimens, comme l'on le fait à Paris, ainsi que dans la campagne. elles ne leur servent qu'à séparer les cabinets, les offices, les lits par des alcoves, à former les passages, les corridors et autres : aussi ont-ils donné à ces cloisons le nom de *garandages ?* Mais pourquoi ne trouve-t-on dans aucun dictionnaire ce mot ? Ce terme technique n'est-il pas aussi significatif que celui de *cloison ?* on voit que l'un dérive du verbe *garantir*, et que l'autre dérive de celui de *clorre*. Pour bien m'expliquer et me faire comprendre, je me servirai donc indifféremment de ces deux termes dans le cours de ce traité.

Je choisirai toujours toutes les occasions que je croirai les plus profitables aux cultivateurs, telles que celles de ne leur présenter jamais des projets, mais plutôt des réalités. En conséquence, je vais leur mettre sous les yeux les plans d'une très-grande et très-haute maison en pisé, lesquels plans m'ont été demandés par un propriétaire. L'on se rappelle, sans doute, de la grande ferme que j'ai publié en 1789, et dont les détails m'ayant été prescrits par un riche cultivateur de la Saintonge, sur le bord de la mer, ont fait plus de sensation que si j'avois cherché idéalement son étendue, la position de son local et l'énumération des personnes et des bestiaux, pour son exploitation. Ainsi je me propose de suivre toujours la même marche pour tout les dessins que je ferai graver, jusques au tems où je croirai nécessaire de faire des suppositions, c'est-à-dire, ce qu'on appelle des projets, ce qui m'arrivera sans doute pour de nouvelles bâtisses de ma composition.

Je dois aussi prévenir que si je livre à l'impression les plans de cette grande maison de campagne, c'est parce que j'y trouve rassemblé divers objets d'instruction fort précieux, que les petits bâtimens ne me fourniroient pas : mais bientôt je vais donner la petite ferme que j'ai promise, et d'autres petites maisons de campagne, plus en usage par le grand nombre de personnes qui sont en état d'en faire la dépense.

Le propriétaire, dont il est ici question, est fort riche, et possede de grands terreins à Pont-de-Vaux, département de l'Ain, autrefois pays de la Bresse ; il faut savoir que la Bresse a un sol gras et humide, et qu'il est

fort mal sain par quantité d'étangs, que l'on y fait imprudemment. Soit les vices de ce pays toujours fiévreux, soit que la Bresse se trouve grevée d'ailleurs d'une vaste plaine, où un bâtiment ne paroîtroit pas, s'il n'étoit pas élevé, par conséquent d'où l'on n'auroit point de vue; le propriétaire, pour ces causes, a désité que je lui fis les dessins et le devis de la construction d'une maison en pisé, la plus élevée possible. Voici le canevas qu'il m'a tracé lui-même :

» On élevera une terrasse de sept pieds ;
» c'est à cette hauteur que commencera le
» rez-de-chaussée :

DÉTAILS DE CE QUE L'ON DÉSIRE DANS LE SOUTERREIN ET AU-DESSUS.

» Cave à mettre 20 pieces de vin; caveau
» pour vin en bouteilles; une serre.

Rez-de-chaussée.

» Cuisine de 15 pieds de large, et 17 de long; favoir : deux petits cabinets, dont
» l'un servira de garde-manger; une petite
» chambre pour la cuisine : à l'autre extrê-
» mité du bâtiment, deux chambres pour le
» jardinier; une petite chambre d'ami; dans
» le milieu de la maison, un vestibule.

Premier étage.

» D'un côté, une chambre à coucher pour
» madame; deux cabinets pour desservir cette
» chambre; dans le milieu, un salon de 18
» pieds, sur chaque face : de l'autre côté,
» une chambre qui servira de salle à manger;
» un office; une chambre pour la femme-de-
» chambre.

Second étage.

» Une bibliotheque de 22 pieds de long,
» sur 17 de large; une chambre pour mon-
» sieur, avec alcove; une antichambre;
» deux petits cabinets; une chambre pour
» serrer le linge.

Troisieme étage.

» Une chambre à mettre deux lits pour
» femme, dans une alcove; deux petites cham-
» bres d'amis, un grand cabinet.

Grenier.

» Deux chambres de domestiques; le sur-
» plus servira pour y étendre le linge.

» *Nóta.* On désireroit que le plancher du
» rez-de-chaussée eût 12 pieds d'élévation;
» ceux des premier et second étages, chacun
» 11 pieds, et celui du troisieme 8 pieds ½

Pour pouvoir remplir les vues de ce propriétaire, il m'a fallu d'abord examiner s'il étoit possible d'élever à une si grande hauteur une maison en pisé : on voit, par les mesures ci-dessus, qu'il la portoit, avec les épaisseurs des planchers, à 60 pieds, sans y comprendre l'élévation du toît : il est vrai qu'il se proposoit de construire le soubassement en maçonnerie; mais quelle prodigieuse hauteur restoit-il à faire en pisé? Car il faut ici redoubler d'attention, et apprendre que les constructeurs en pisé, toujours dans l'intention de supprimer les immenses charpentes que l'on fait pour la couverture des bâtimens, élevent leurs murs de terre de la forme que doit avoir le toît, et jusqu'à la cime du toît : par ce moyen, ils évitent les fermes de charpente, fort dispendieuses, avec tous les autres assemblages en bois, et n'ont besoin, pour soutenir la couverture en tuiles ou en ardoises (la seule nécessaire à la maison), que des pannes et faîtes, pieces de bois qu'ils font porter tout uniment sur les murs en

pointe ou de pignon : voyez ces pignons dans mon premier ouvrage, 1er cahier, planches V et VI.

Il est certain que je suis le premier, qui ai osé élever une maison de pisé à 40 pieds de hauteur ; voyez ce que j'en ai dit dans mon second cahier, page 8 : mais ma hardiesse et mon expérience ne me porteront jamais à conseiller à personne d'outre-passer cette élévation, à moins qu'on ne fasse des murs fort épais, et qu'on les lie de la maniere que je l'indiquerai. Pour ces cas, il faudra avoir besoin de construire des châteaux forts, des murs de remparts ou toutes autres constructions pour la défense et l'attaque, ou pour la sûreté.

Pour réunir la quantité d'appartemens que le maître désiroit, j'ai été obligé d'étendre ce bâtiment, non pas en longueur, mais proportionnellement en largeur. Voyez-en la cause dans mon traité sur la construction des manufactures, pag. 112 et suivantes, avec la planche où sont tracés les deux plans de comparaison pour la même maison de campagne.

Ce bâtiment forme donc un carré long, raccourci, de 80 pieds de longueur, sur 60 de largeur, et doit s'élever en face d'un chemin qui aboutit à une grande route, dont celle-ci s'en trouve éloignée d'un quart de lieue. Cet édifice sera encore planté à l'ouverture d'un grand jardin anglais que le propriétaire se propose de faire exécuter. Ainsi il sera bien situé, puisque l'on découvrira du côté de l'avenue de la maison, le grand chemin, et par derrière le jardin anglais, avec les jardins d'ornemens et de potagers qui doivent l'environner. Mais, comme je l'ai dit, la Bresse, étant dans une plaine uniforme, ne satisfait point le propriétaire : il veut se procurer une vue plus étendue que celle de ses grandes possessions, et découvrir toutes les campagnes et villages qui sont au-delà : cette jouissance nouvelle et la crainte d'habiter les étages inférieurs où séjournent ordinairement des brouillards, le portent, même le forcent à élever fort haut la construction de ce nouveau manoir. En logeant avec juste raison aux étages élevés, il ne craindra pas les vapeurs mortelles qui s'élevent et rampent sur le sol de la Bresse : l'on va voir bientôt si j'ai réuni tous les avantages et sauvé tous les obstacles qu'essuie ce possesseur dans un pays où la fievre regne ordinairement.

Précis sur la disposition de ce bâtiment, et sur la maniere qu'il se trouvera orienté d'après la position du local.

La façade, sur l'avenue, se trouvera entre le soleil couchant et le midi ; celle opposée sera par conséquent sur le jardin, et d'où l'on voit la profondeur des fonds entre le soleil levant et le nord : celui-qui a fait le plan du jardin anglais, a placé aux côtés lateraux de cet édifice des bosquets, des parterres, des statues, des treillages, sans oublier l'utilité pour les couches nécessaires aux plantes potageres, indépendamment des carrés d'artichaux, d'asperges, d'arbres nains, de maniere que la cuisiniere aura à proximité du logis, ses productions indispensables, et les maîtres avec ses amis, des couverts d'arbres pour se promener tout près de la maison, ainsi que des arbrisseaux odoriférans, des tapis verds, des fleurs, et autres agrémens et embellissemens : les autres allées, bois, pavillons, île, lac, ruisseaux, clairieres, belveders, pont, fontaine, grottes, serviront aux grands exercices ; mais les côtes de vigne, prés, terres labourables, plantations d'arbres de toutes especes

sur-tout

sur-tout de fruitiers réuniront l'utile à l'agréable.

C'eſt pour accompagner ce séjour charmant que j'ai été chargé de faire la distribution des appartemens d'une jolie maison de campagne, afin qu'on y fût aussi-bien en dedans qu'en dehors : le grand art, pour y parvenir, est extrêmement difficile : pour peu qu'on s'écarte des regles économiques, on fait, il est vrai, un superbe édifice ; mais il devient alors si dispendieux, que sa beauté détruit tout le plaisir que l'on en ressent : j'ai vu l'ancien garde des sceaux me montrer avec enthousiasme son château qu'il venoit de faire construire : Je l'approuvai, comme l'on fait en pareil cas, et je jugeai, d'après la dépense qu'il me dit avoir faite, qu'il coûtoit infiniment trop cher pour n'être pas plus beau. J'espere produire un jugement contraire ; je veux dire, que dès l'apperçu du bâtiment neuf dont il s'agit, on sentira qu'il doit avoir beaucoup dépensé, tandis qu'il n'aura réellement coûté au propriétaire qu'un capital modique.

Nota. Afin que chaque lecteur puisse bien entendre les explications que je ferai comprendre aux plans qui sont gravés et insérés dans le présent cahier, je dois dire, qu'on désigne, par plan de maison que l'on a tracé sur le papier, la représentation de cette même maison : telle qu'elle se montre à celui qui la va visiter pendant le tems qu'on la construit, et avant que le toît soit posé, par exemple ; si une personne se rendoit sur le lieu où l'on bâtira cette maison, dans le tems où les maçons ne l'auroient élevée qu'à 3 à 4 pieds de hauteur au-dessus du sol ? N'est-il pas sensible que cette personne découvriroit du premier coup d'œil tous les murs, puisqu'ils se trouveroient au-dessous de ses yeux ! Eh bien ! le plan que j'ai tracé pour le rez-de-chaussée, voyez planche premiere, représente les murs de cette maison, comme s'ils n'étoient bâtis qu'à la hauteur de 3 à 4 pied. Il en est de même pour les autres étages ; le plan de l'entresol, voyez planche deuxieme, représente les murs élevés de 3 à 4 pieds au-dessus de son plancher inférieur : le plan du premier étage représente aussi les mêmes murs que les maçons auroient construits de 3 à 4 pieds au-dessus de son plancher inférieur ; ainsi de suite pour tous les autres étages.

A l'égard de la planche 5e, il est inutile d'en faire aucune explication ; tout le monde sent assez que le dessinateur et le graveur ont voulu imiter la face de la maison, dont il s'agit, du côté de l'avenue, telle qu'elle le paroit à tous les passans : mais pour la planche 6e, il faut savoir que ce dessin représente une maison comme si elle étoit démolie à moitié : Qui n'a pas vu les vieilles maisons dont on n'abat que le mur de face pour le reconstruire à neuf ? Le lecteur en examinant encore une seconde fois cette 6e planche, reconnoîtra ici que j'ai fait tout de même, que quand on démolit en partie une vieille maison, puisque j'ai supprimé le mur de la face du côté de l'entrée ; car je n'ai voulu faire paroître que l'intérieur de ce bâtiment ; alors toutes les chambres de chaque étage se montrent dans toute leur hauteur, ainsi que les salles, cabinets et autres : c'est donc pourquoi les architectes ont nommé chacun de ces dessins, *coupe* ; et ce mot est bien placé, puisqu'on voit par cette planche, que j'ai coupé la maison du haut en bas, jusqu'à sa fondation et à son toît : en sorte que chacun pourra y reconnoître la quantité de pisé que je crois devoir y faire exécuter ; car j'observe définitivement que j'ai distingué les murs de maçonnerie par la représentation des pierres, tandis que j'ai laissé les murs de pisé tout unis Je crois que l'on ne me saura pas mauvais gré, si je me suis étendu sur cette instruction particuliere, d'autant mieux qu'elle va servir à tous les dessins que je donnerai ? ainsi le lecteur et moi, nous entendrons à demi-mot.

Description d'un bâtiment en pisé, à construire dans la Bresse.

Ce bâtiment sera élevé de quatre étages, indépendamment de celui que l'on trouvera dans le toît ; savoir, le soubassement de la maison comprendra le rez-de-chaussée et un entresol au-dessus ; plus, un premier et un second étage.

Plan du rez-de-chaussée, planche Ire.

On arrivera au rez-de-chaussée par une pente douce de 18 pouces, et par trois marches de pareille hauteur, au moyen de quoi le pavé du vestibule sera plus élevé de trois pieds que le sol du jardin, et beaucoup plus encore que le terrein de l'avenue, au moyen d'une autre pente douce qu'on aura soin de faire, en la prenant de fort loin: c'est une attention que tout propriétaire doit avoir pour les grandes comme pour les petites maisons, de faire niveller d'avance le terrein, avant que les maçons commencent à bâtir: alors les logemens seroient infiniment plue sains, et l'on monteroit de plusieurs pieds pour se rendre au rez-de-chaussée sans s'en appercevoir, ce qui éviteroit la grande dépense et les réparations continuelles des perrons que l'on fait imprudemment.

On remarquera ici que j'ai supprimé entiérement ces perrons, soit du côté du jardin, soit de celui de l'entrée: j'ai profité du desir du propriétaire, d'avoir un balcon au premier étage, pour y faire des colonnes, à l'effet de leur faire mieux supporter ce balcon, que l'on ne le fait ordinairement par des consoles, dont le porte-à-faux inquiéte toute la vie: c'est entre ces colonnes que j'ai placé les marches, où elles seront toujours à l'abri des pluies, et sur-tout des verglas: casse-cou si dangereux.

Ces colonnes ne seront pas d'une dépense aussi grande qu'on pourroit se l'imaginer; car il est facile de tirer de la ville de Mâcon, peu éloignée de Pont-de-Vaux, du plâtre pour faire les moulures des bases et des chapiteaux. A l'égard du corps des colonnes, je ne vois pas la nécessité de les faire avec la pierre de taille, parce qu'alors elles deviennent excessivement cheres, et je conseille de les construire tout uniment avec le moilon que l'on retaille et regrée ensuite, et que l'on conduit avec le plâtre ou le mortier de chaux: mais pour plus d'économie encore, on peut faire ces colonnes avec le pisé; et en y plaçant un axe en bois, on trouvera qu'avec ce bâtis de charpente, on soutiendra à merveille le balcon et tout l'entablement au-dessus des colonnes, qu'il est aussi possible de garnir et maçonner avec des moilons de pisé, dont j'ai donné la maniere de les fabriquer: voyez mon 4e cahier avec les deux planches; enfin l'on trouvera que l'on peut décorer cet entablement à volonté, soit avec le plâtre, soit avec le mortier et la peinture à fresque.

L'entrée de cette maison aura donc de la noblesse, se trouvant entre des colonnes majeures parce qu'elles embrassent la hauteur de deux étages.

A droite et à gauche du vestibule, sont placés deux grands escaliers parfaitement semblables; mais c'est dans le dessein de tromper les étrangers, car l'un conduit jusqu'à la cîme de la maison, et l'autre ne monte que jusqu'à l'entrée.

Pour bien présenter ces deux escaliers aux arrivans, j'ai percé aux murs latéraux du vestibule, deux larges ouvertures: Et soit pour soulager la portée de leurs linteaux, soit pour plus de majesté, j'y ai inséré à chacune deux colonnes en moilon ou en pisé, dont je conseillerai toujours l'usage pour les bâtimens particuliers: on en sent la raison: est-ce qu'une colonne en moilons ne durera pas pour le moins deux siécles, et ne sera pas presque aussi solide que si elle étoit assise de pierre de taille? Mais si une colonne est moins durable en pisé! Ne trouvera-t-on pas

le gain par son économie; pour la faire reconstruire après soixante ans qu'elle peut être dégradée ? La solidité, d'ailleurs, n'y est-elle pas ? Puisque le noyau en bois que l'on peut mettre au centre du pisé, est capable de supporter le poids total d'une maison entiere, comme le sont toutes les étayes!

Du vestibule, on découvrira donc tout-à-la-fois ces deux beaux escaliers, la salle de l'orangerie qui y est attenante, avec les prés en dehors, à l'extrémité desquels seront une fontaine, des cascades qui se jetteront dans une piece d'eau, et au milieu de cette eau, une petite île, d'ou l'on découvrira une seconde fois, lorsqu'on y sera, la façade charmante de cette maison du côté du jardin; façade que je n'ai pas fait graver, afin de ménager à mes lecteurs, et leur donner dautres deffins plus instructifs.

J'ai été charmé de pouvoir ajouter à cette orangerie, une serre prise dans la maison d'habitation, puisque cette piece m'a été demandée par le maître : et l'on remarquera que j'ai placé cette serre du côté du midi parce qu'elle exige plus de chaleur que les orangers, qui seront ici exposés entre le soleil levant et le nord.

A droite du rez-de chaussée et à l'orient, sont un cabinet de bain et une salle de bain, où se trouvent la baignoire A, et le lit pour se changer, B; et à gauche, du côté de la bise, sont la cave et le caveau : plus un bûcher, enfin des cabinets utiles, les uns pour servir de lieux, les autres pour y entreposer les outils, les charbons de terre et autres effets grossiers et embarrassans.

Finalement le vestibule contient deux piédestaux circulaires, marqués par la lettre &c, sur lesquels on peut placer deux figures ou deux urnes; à côté de ces piédestaux sont des bancs pour y faire reposer les dosmestiques qui attendent leurs maîtres.

Plan de l'entre-sol, planche IIe.

Cet étage est desservi nécessairement par les deux escaliers que je viens de décrire; parce qu'il contient deux appartemens en deux corps séparés; l'un pour le service de la cuisine, l'autre pour le logement des jardiniers: Car il faut ici remarquer que le vestibule et l'orangerie embrassent la hauteur des deux étages, séparent ces deux appartemens, de maniere que ces deux pieces du vestibule et orangerie montent jusqu'au premier étage. Il résulte de cet arrangement, 1°. Que les domestiques de la maison, avec la cuisine des maîtres, sont indépendans, étant éloignés et divisés d'avec le logement des jardiniers, et ceux-ci, par la même raison, plus à leur aise, ne seront pas incommodés, ni dérangés de leur travail, par tout ce qui se passe chez leurs maîtres; 2°. Que le vestibule et l'orangerie ayant leur hauteur proportionnée à leur longueur et largeur, répondent à la noblesse du portail d'entrée; 3°. Qu'on évite le gage d'un portier, puisque la cuisiniere ou le premier domestique qui se trouve à l'entre-sol, peut voir et répondre à tont étranger par la fenêtre C; 4°. Qu'au cas que les domestiques fussent absens, un jardinier peut lui-même indiquer par l'autre fenêtre D, à la personne qui entrera dans le vestibule, ce dont elle a besoin de s'informer; 5°. Et enfin que la salle de l'orangerie sur le jardin se trouvera solitaire, puisqu'aucune fenêtre de l'entre-sol ne sera pratiquée sur cette piece.

C'est cette piece, fort vaste, comme l'on l'apperçoit, dans les plans du rez-de-chaussée et de l'entre-sol, qui est la plus nécessaire

dans une maison de campagne : Car où aller, où se délasser, où se promener dans les tems tristes, tels que ceux des pluies de l'été, des bises qui courent souvent dans le printems et l'automne, et sur-tout des frimats de l'hiver? Eh! ne sait-on pas que cette rigoureuse saison nous emprisonne ordinairement dans une chambre près d'un feu, lorsque nous n'avons pas eu la précaution, dans un projet, de nous procurer une salle aussi utile à notre santé? Ce sont ces remarques particulieres que j'ai faites, et que l'on ne trouve point dans aucune distribution, que quantité d'auteurs ont composés pour les maisons de campagne, qui m'ont déja obligé de donner une salle aux domestiques, mêmes, d'une grande ferme, telle que celle que j'ai publié (voyez cet ouvrage page 8.) Et pour assurer davantage sa nécessité, j'ajouterai que les maîtres, leurs parens, leurs amis, les enfans pourront, lors de toutes intempéries, se promener à couvert dans la salle que j'indique, y jouer à la paume, au volant, au palet, et autres petits jeux d'exercice qui fortifient le corps et l'esprit. J'ai tracé sur le plan du rez-de-chaussée, des banquettes en maçonnerie, marquées E, que j'ai adossées contre les murs de cette salle; banquettes qu'on éleve seulement de 16 pouces, pour pouvoir aisément y décharger et charger les caisses ou pots d'orangers et autres fleurs: j'ai de même tracé de pareilles banquettes E, dans la serre à côté, pour y déposer les autres plantes, dont la délicatesse exige une plus chaude température. Ces deux appartemens seront donc les jardins de l'hiver : Pendant les froids les plus cuisans, le maître, la maîtresse et leurs proches y descendront, s'y promeneront et examineront les fleurs, et en même-tems ils verront, à travers les vîtres, la neige, et sur-tout les givres pendus aux arbres: ils jouiront alors de ces horreurs et de ces beautés de la nature, qui font tant de sensations aux âmes sensibles: Rien n'est plus facile de donner le plus grand essor à l'esprit, en construisant dans l'orangerie un chauffoir économique, auprès duquel, l'homme laborieux et réfléchi, pourra lire, écrire, étudier, méditer, même dessiner d'après nature, en-dedans, les fleurs, et en-dehors, les points de vue charmans que produisent les glaces, la neige, les frimats et les percés des arbres.

J'ai fait à ces deux pieces de récréation et d'étude, une salle de bain, mais qui pourroit servir à tout autre usage, comme à y placer un tour, un banc de menuisier et des machines pour la poterie; en un mot, suivant le goût du maître ou celui de son fils, on pourroit y établir des fourneaux pour les expériences de physique et de chimie; le bûcher aussi, pourroit être transporté dans un bâtiment séparé à côté des écuries et remises, et l'on y feroit à sa place un magasin pour les matériaux de provision, lequel serviroit aussi de boutique de charpentier, toujours utile pour faire avec économie les réparations et les entretiens d'un domaine.

On arrivera à la cuisine par la premiere rampe de l'escalier: elle est vaste ainsi qu'elle m'a été demandée, et elle a à côté un lavoir F, dont les eaux doivent être conduites dans une petite fosse très-éloignée de la maison, mais si bien maçonnée, qu'elle ne perde pas une goutte de ces eaux précieuses de cuisine, afin d'en pouvoir arroser les plantes potageres. Le garde-manger sera bien situé, étant au nord : à cet effet, on peut condamner les deux fenêtres latérales, et en former des armoires fort utiles au dépôt des viandes, des fruits ou autres denrées. La cuisiniere aura sa chambre à portée de sa cuisine! et les latrines seront à côté du lavoir

derriere l'escalier. Maintenant passons à l'autre appartement de l'entresol.

On arrivera de même à l'appartement des jardiniers par la premiere rampe de l'autre escalier, et on y entrera dans leur cuisine, laquelle est assez grande pour pouvoir leur servir à y travailler, lors des pluies et de l'hiver, aux différens travaux qu'ont toujours à faire à couvert les gens de la campagne pour le choix et la préparation des fruits et récoltes: le cabinet G leur servira pour y conserver les graines et oignons; enfin le maître jardinier avec sa femme; auront une chambre, et leur fils ou valet une autre attenante: ils auront aussi un caveau au rez-de-chaussée pour leur boisson, marqué par H, et un entrepôt pour leur bois ou charbon désigné par I. (Voyez pl. Ire.)

Il est utile de prévenir une fois pour toutes le lecteur, que les lits sont tracés dans les chambres qui doivent en avoir; par exemple, la cuisiniere a le sien marqué par K: deux autres lits pareillement marqués par K, sont tracé dans les chambres des jardiniers: il me semble inutile de désigner davantage les lits dans le cours de cette description. Ainsi pour abréger, je n'en parlerai plus, le lecteur les reconnoîtra assez.

On fera attention que l'encavage se trouve sous le premier palier de l'escalier, et que l'on descend dans la cave par trois marches, ce qui donne plus de hauteur à la cuisine qui est au-dessus: l'on remarquera aussi que les deux fosses de latrines doivent être jettées en dehors du bâtiment, afin de pouvoir les nétoyer plus commodément et sans incommoder les gens de la maison. On observera encore que l'on peut supprimer les lieux de l'entresol, puisqu'il en existe au-dessous, au rez-de-chaussée, comme je les ai déjà supprimé dans l'appartement des jardiniers; mais je conseille de faire toujours poser, en construisant les bâtimens, les tuyaux doubles qui doivent recevoir les siéges des commodités, parce qu'alors une idée nouvelle des maîtres, des changemens survenus dans la famille, des dispositions nouvelles les font pratiquer ou boucher; tandis que si on n'avoit pas le soin de faire poser à chaque étage ces tuyaux doubles, il en résulte des inconvéniens assez considérables, puisqu'il faut démolir et ajuster après coup ces tuyaux, lesquels bien souvent se rendent lors de ces réparations, sans qu'on s'en apperçoive; Delà, des infections dont on ne connoît pas la cause, et des dégradations cachées dans les murs que l'on connoît toujours trop tard.

J'ai cru devoir ne point marquer dans aucun de mes plans les cheminées, par la raison que je les regarde absolument comme inutiles, nuisibles à la santé et fort ruineuses: pour raison de quoi, j'ai fait deux ouvrages, l'un intitulé: *LE CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE*; l'autre: *l'ÉCONOMIE DES MÉNAGES*: ainsi, on peut y avoir recours: J'ai donc seulement tracé dans la cuisine de l'entresol une grande hotte L, sous laquelle on peut établir ce chauffoir, les fourneaux qui y doivent être adaptés, et ce que les cuisiniers nomment paillasse; c'est une petite plate-forme de maçonnerie fort basse et carrelée, sur laquelle ils jettent des charbons et des cendres chaudes, à l'effet d'y faire réchauffer leurs plats et casseroles, ou les y entretenir chauds.

Plan du premier étage, planche IIIe.

On n'apperçoit plus qu'un escalier dans ce plan, puisque, comme je l'ai fait remarquer, son semblable n'étoit que pour figurer au rez-de-chaussée et en même-tems pour desservir l'appartement des jardiniers: on arrive donc

au premier étage par ce seul escalier sur le grand palier de communication, marqué par M; et en face de la derniere rampe, on trouve tout de suite la porte d'entrée de ce premier étage; l'autre porte à l'extrêmité de ce palier est d'un grand secours, puisque le maître a voulu la cuisine à l'étage au-dessous : les domestiques pourront donc facilement porter les plats de la cuisine à la salle à manger, en passant par cette porte, n'ayant à monter que deux rampes; mais il est facile de pratiquer un petit escalier secret dans l'intérieur, lorsqu'on trouve embarrassant de passer par le grand, en dehors.

Arrivé dans l'antichambre, on commence à jouir d'une belle vue, au moyen du percé qui traverse le salon et les trois portes en ligne directe N; ce qui paroîtra d'autant plus sensible, que ce premier étage est fort élevé, puisque du sol de la cour et du jardin, il y a la hauteur considérable de 21 pieds, même plus de 25 pieds, si on a eu soin, comme je l'ai dit, de prendre de loin une pente douce, afin d'avoir l'avantage de trouver ce bâtiment placé sur une monticule.

Qu'il me soit permis de dire que les hommes doivent user des mêmes précautions que la plupart des animaux! Si les oiseaux se posent toujours dans les champs sur les sillons ou mottes les plus élevés : si les abeilles ne commencent jamais leurs cellules, immédiatement au bas de leurs ruche : si quantité d'autres animaux choisissent les lieux hauts pour se coucher, pourquoi donc les habitans de la campagne forment-ils toujours leur logemens dans les endroits les plus bas, où ils sont dans l'humidité la plus nuisible à leur santé? Pourquoi? parce qu'aucun architecte ne s'est jamais donné la peine de les instruire dans l'art de bâtir leurs habitations, et que l'ancien ministere a toujours laissé les maçons et les charpentiers de village dans la plus crasse ignorance!

On apperçoit que j'ai ici diminué la longueur du salon, soit pour lui donner une proportion plus convenable, soit pour se procurer deux places, O et P, fort nécessaires : celle O est très-utile pour y avoir une petite provision toujours de bois sec, et où le frotteur dépose son petit attirail, comme aussi à y placer le réservoir de la fontaine de la salle à manger; à l'égard du cabinet P, on s'en servira pour y fermer le linge de table. Les deux grands balcons de l'antichambre et du salon, auront chacun une balustrade, non en fer, mais en pierre de taille, comme plus analogues au genre de solidité qu'exigent l'art des constructions de bâtimens, sur-tout lorsque les balcons sont supportés par des corps de maçonnerie qui portent de fond, tels que ceux-ci, soutenus par des colonnes. *Voyez le dessin de la façade, planche cinquieme.*

A côté du salon est l'apartement de la maîtresse; on voit qu'il est composé d'une antichambre, d'une chambre à coucher, d'un cabinet, au fond duquel est un lit de repos, Q; d'un cabinet de toilette; d'un autre R, où sont pratiqués ces lieux à l'anglaise; encore d'un autre cabinet pour le déshabillé; dans celui-ci est une grande armoire où sont pendues les robes, et où sont aussi des tablettes pour entreposer les autres vêtemens de la dame du logis; enfin cet appartement contient un cabinet pour la femme-de-chambre.

On remarquera l'agréable situation de ce logement; Etant exposé au soleil levant, la maîtresse de la maison jouira tous les jours de l'année de la divine beauté de cet astre, alors qu'il répandra ses rayons lumineux sur le pays de la Bresse : l'été, elle aura le nord pour

profiter de la fraîcheur; l'hiver, le midi pour garantir sa demeure des rigueurs de cette froide température; en un mot, il lui sera loisible le printems et l'automne d'ouvrir ou de fermer certaines fenêtres pour pouvoir jouir de leur douce influence, ou éviter la vicissitude de ces deux saisons.

Le maître n'ayant pas voulu occuper ce premier étage pour avoir encore plus belle vue, m'a donc laissé une chambre et un cabinet attenant à la salle à manger; comme ces deux pieces doivent être magnifiquement décorées pour répondre aux embellissemens que nécessite ce bel étage, les hôtes pourront les donner à la dame étrangere qui les viendra visiter; laquelle aura, par conséquent, la salle à manger pour lui servir d'antichambre: finalement ce premier étage a un office, un cabinet T pour débarrasser les grandes pieces, et qui servira ici à y entre-poser les tables, avec un buffet V au-dessus de la fontaine.

Plan du second étage, planche IVe.

J'ai déjà rapporté que le propriétaire désiroit loger fort haut pour avoir la belle vue qu'il ne sauroit autrement se procurer dans ce pays plat de la Bresse: je crois l'avoir satisfait, puisque ce second étage sera élevé à environ 40 pieds au-dessus du chemin de l'avenue, c'est-à-dire qu'il y aura au moins 40 pieds de hauteur à prendre horizontalement depuis le sol de l'avenue aux yeux des personnes, quand elles se trouveront sur le plancher de ce second étage: mais puisque ce possesseur aime à s'occuper des arts, j'ai cru devoir lui procurer le moyen de les exercer, en même-tems lui donner une vue plus étendue qu'il ne pouvoit l'espérer. Car, que vouloit-il faire de ce grand cabinet au troisieme étage: voyez son canevas, ou la description des pieces auxquelles il m'a assujéti, page 15; si ce n'est pour y faire un cabinet de physique, des observations météorologiques et autres expériences?

D'après ce préliminaire, que je dois au lecteur, je vais lui présenter comment je suis parvenu à supprimer la dépense du troisieme étage, qui m'étoit designé dans le canevas que je viens de rappeller.

Je n'ai donné que neuf pieds de hauteur à l'appartement du maître, ainsi qu'à celui dont il avoit besoin pour loger ses amis et domestiques: mais pour les deux pieces majeures au centre de ce bâtiment, elles ont beaucoup plus de hauteur. Leur élévation m'étoit d'ailleurs indispensable, eu égard à leur grandeur; et particuliérement pour trouver le cabinet désiré pour les expériences astronomiques au-dessus du toit, et en faire un véritable observatoire; *voyez cet observatoire A, dans le dessin représentant la coupe de la maison, planche sixieme, élevé au-dessus du toit.* Maintenant je vais détailler la distribution de ce second étage: A la cime du grand escalier, on entre dans l'appartement du maître par une antichambre, où les laboureurs et autres attendent pour pouvoir lui parler: cette antichambre communique à la bibliotheque, à la chambre à coucher, et si l'on veut à l'arriere-cabinet, en ouvrant la porte I, que j'ai ici condamnée, si le propriétaire vouloit y mettre plus en sûreté ses titres, papiers et son argent; cette antichambre communique aussi aux lieux à soupape II, et à la salle de billard; *voyez ce billard.* Ainsi cette derniere piece sert de dégagement à la chambre III, destinée pour un ami de considération, qui auroit à côté un cabinet, au fond duquel seroit un lit de repos IV, ainsi qu'un autre cabinet pour la

toilette : on voit ensuite une autre chambre d'ami V, dont le lit, enfermé dans une grande alcove, laisse une petite chambre libre entre l'alcove et le devant de la fenêtre : indépendamment, on trouve une chambre pour un domestique VI, une autre pour y fermer le linge VII, où sont pratiquées de grandes armoires, enfin un cabinet de latrines VIII.

La bibliotheque, dont j'ai raccourci la longueur, comme je l'ai fait à celle du salon au-dessous, m'a aussi laissé deux places; l'une IX pour y déposer le bois sec, et en avoir toujours une petite provision d'avance; l'autre place X, pour y pratiquer un petit escalier de repos, afin que le maître puisse monter quand il lui plaira dans son observatoire, sans sortir de sa bibliotheque. C'est cette piece qui est superbe, soit par son élévation, soit par les peintures que l'on peut faire à sa voûte, soit par les corps de bibliotheques, qui régneront sous la corniche, soit par les divers sujets et les raretés que l'on placera sur cette corniche, soit enfin par le balcon du côté du jardin et de la campagne, d'où l'on découvrira tout le pays; ici la balustrade de ce balcon doit se faire en fer, parce que ce balcon n'est supporté que par des consoles; (porte à faux, sortant toujours l'idée de la solidité) je n'ai pas cru devoir faire graver une planche pour représenter la façade du côté du jardin, parce qu'il importe de sauver cette dépense à mes lecteurs : mais ils sentiront assez que pour donner plus de jour à cette bibliotheque, il faut nécessairement couronner le milieu de cette face du bâtiment, du côté du jardin, par un fronton, dans lequel on pourra alors percer les trois œils-de-bœuf B, que l'on voit dans la coupe, planche sixieme, positivement au-dessous de l'observatoire.

Dessin de la façade du Bâtiment en pisé du côté de l'avenue, planche V^e.

On conviendra assurément de la beauté de cette façade, quoique seulement faite avec le pisé : ce n'est cependant qu'avec la peinture à fresque qu'on parvient à rendre les charmans effets que l'on voit ici sur cette planche cinquieme ; car l'on ne construit jamais les façades en murs de terre qu'uniformément; je veux dire, sans aucun avant-corps, ni saillie, ni même le moindre ressaut : tous les murs de pisé sont donc tirés au cordeau, en un mot avec la seule ligne droite, comme pour les plus simples murs de clôture.

A voir néanmoins, d'une distance proportionnée au point de vue, les maisons peintes sur le pisé! on jugeroit qu'elles sont construites avec la pierre de taille saillante : ce qui nous trompe le plus à cet aspect ravissant, ne vient absolument que des ombres, qu'un peintre intelligent fait appliquer à propos sur les enduits frais, & je peux ajouter que les teintes pour les fonds, bien ménagées; le ton des couleurs bien choisi; leur rapport mutuel, leur liaison, avec les coups de pinceaux hardis & vigoureux, produisent plus de sensations dans l'esprit le plus borné, comme dans celui du plus éclairé, que si la façade étoit réellement exécutée en rélief, comme l'on le fait pour la vraie architecture.

Voilà le produit de l'agréable peinture à fresque, trop négligée en France, particuliérement à Paris, à cause de son abondance de plâtre : j'ai déjà fait sentir dans mon premier cahier, page 32, sa richesse & son éclat, & combien il étoit facile au moindre habitant d'embellir

d'embellir sa maisonnette. Oui ! le pauvre, aussi-bien que le riche peut décorer son habitation par cè procédé ; il ne lui en coûtera que quelques sols de terre colorée, & que quelques journées d'un peintre ; mais à défaut de celui-ci, ne trouve-t-on pas toujours dans chaque village, un vîtrier qui a l'habitude & la pratique des couleurs !

Il seroit bien à souhaiter, pour l'intérêt & l'honneur de la nation, que les habitans de la France prissent le goût de parer leurs maisons avec cette peinture économique : alors nos campagnes seroient couvertes d'habitations charmantes, & les voyageurs, en les parcourant, seroient séduits & transportés d'admiration, par la variété des couleurs appliquées sur toutes les constructions : ce ne seroit plus ces villages difformes, ces réduits honteux, ces misérables chaumieres, qui annoncent l'ignorance crasse, la misere profonde ; ce seroit plutôt des bourgades honnêtes, jolies, merveilleuses, qui décéleroient un peuple éclairé, laborieux & commerçant.

Les étrangers, qui trouvent déjà nos cultures si agréables, accourroient en foule chez nous, y habiteroient & finiroient par s'y naturaliser. J'en ai la preuve : un Hollandois étoit si enthousiasmé de leurs beautés, qu'il se levoit de grand matin, & sortant de la ville de Lyon, il alloit à pied dans les chemins de traverse, bordés par les haies dont le parfum des fleurs lui plaisoit tant; ainsi de villages en villages, sans s'appercevoir, il cheminoit & ne revenoit qu'à la nuit, après avoir admiré nos récoltes, & sur-tout les belles maisons de campagne aux environs de cette ville, peintes à la fresque : de retour, cet étranger ne se lassoit pas de me raconter nos charmans points de vue, les belles parures de nos champs, l'ordre de nos travaux agricoles, nos superbes habitations qu'il avoit examiné, comme aussi il ne cessoit de dépriser les méthodes & la structure des bâtimens de son pays.

Qui pourra dire, d'après ce fait, que si les cultivateurs prennent autant de soin de leurs bâtimens que de leurs cultures, nous ne parvenions à faire un beau jardin de toute la France ? La peinture que j'indique en offre le moyen ! elle ne coûte presque que la main d'œuvre, puisqu'on n'a besoin ni de colle, ni d'huile, & que l'eau pure suffit pour faire tenir les couleurs. *Voyez le procédé de cette peinture dans mon second cahier, page* 73. Pour étayer davantage ce raisonnement, je prie le lecteur de jetter de nouveau les yeux sur la planche cinquieme, il découvrira au premier coup-d'œil sur cette façade, des saillies, des avant-corps, des refends : Eh bien ! tous ces mouvemens qui paroissent si naturels ne sont, à la vérité, que peints : d'après quoi, j'ai lieu de dire avec succès, que l'on voit ici triompher l'art factice sur la réalité ; car, comme je l'ai dit, la peinture est infiniment plus convenable ; & elle est encore plus brillante pour décorer les maisons des particuliers que l'architecture même, exécutée avec toutes les régles de la construction : ah, sans doute ! tout chef de famille, d'une fortune même aisée, doit laisser aux monumens publics la chere dépense des saillies en pierre de taille : N'est-ce point assez qu'il soit contraint d'en user pour les seuils & appuis des portes & des fenêtres, trop sujets à être humectés & dégradés par les pluies, neiges et verglas? N'est-ce pas encore assez qu'il soit obligé de mettre à couvert ses façades par des corniches coûteuses, et souvent par des cordons, à l'effet d'empêcher les eaux pluviales de filtrer, ou de couler sur la sur-

face des enduits ? N'est-ce pas enfin assez que chaque pere de famille s'impose le devoir de ne pas tant économiser sur les liaisons en pierre de taille, pour consolider son ensemble, dans le but de le faire passer en bon état à ses enfans ?

Que l'on laisse donc à la peinture la place qu'elle doit occuper à l'extérieur des bâtimens ? Que les chambranles, les refends, les moulures, les ornemens et toutes décorations quelconques soient exécutées avec le pinceau ? Que le mouvement des façades en peinture soit prévu dans la composition des plans et des dessins de l'architecte ? Que cet artiste, puisqu'il est l'ordonnateur de toute la construction, ne fasse usage de la pierre de taille que pour les objets d'absolue nécessité, tels que ceux qui concernent la solidité du bâtiment, sa conservation, son entretien, sa durée, et tout ce qui a rapport à la bonne santé qu'il nous doit procurer ? Qu'enfin la décoration extérieure ne soit jamais exécutée avec la pierre de taille, puisqu'elle entraîne avec elle un nombre immense de journées, soit pour l'extraction, soit pour le transport, soit pour la taille des pierres; comme aussi elle coûte beaucoup de voitures, d'échafauds, d'engins pour élever et placer dans les murs des volumes considérables d'un poids énorme ?

Quoi ! lorsque les hommes ont entre les mains le talent de décorer, à peu de frais, leurs maisons de campagne, ainsi que les bâtimens des villes, qui sont privées d'un grand commerce; les bâtisses des bourgs et des villages; même les maisons des fauxbourgs des villes majeures, où les loyers sont de peu de valeur : Quoi ! dis-je, quand il est loisible aux hommes de faire usage d'un procédé admirable et non ruineux, ils ne sauront pas en profiter ? Cela n'est pas croyable ! Mais à quoi ont servi les dépenses que l'ancien gouvernement a faites d'envoyer en Italie de jeunes Français, lorsqu'aucun d'eux n'a rapporté la science de la précieuse peinture à fresque qu'on exécute à Rome ? Si ce n'étoit quelques peintres italiens qui sont venus en France, nous ignorerions peut-être entiérement ce bel art ! Michel-Ange en faisoit beaucoup de cas, c'étoit son genre favori : sans exceller, comme ce fameux peintre qui l'étoit aussi dans l'architecture, nous devons pratiquer la peinture à fresque, sur toutes les façades des bâtimens que je viens de désigner.

Il m'auroit été facile, au lieu des refends et des avant-corps, de faire peindre des colonnes au-dessus du soubassement de cette façade, dessinée dans la planche cinquieme. Je dois prévenir qu'on nomme *soubassement* le bas de la maison A., depuis le sol jusqu'au cordon B. Pour l'ordinaire ce soubassement n'occupe que la hauteur du rez-de-chaussée; mais ici, il comprend les deux étages de service, savoir: l'étage inférieur, où sont la cave, la serre, le bûcher et autres, et l'étage au-dessus de l'entre-sol, où sont la cuisine et ses dépendances, avec l'appartement des jardiniers. Cependant dans le centre de cette maison, le soubassement embrasse toute la hauteur de l'entre-sol, parce que l'aspect de ce bâtiment en dehors, exigeoit que celui en dedans lui correspondît : Ainsi les étrangers, frappés de l'idée d'un beau logement, la conservent en entrant dans le vestibule; voyez planche premiere : Ce vestibule élevé jusqu'au premier étage, et couvert d'une belle voûte, ayant encore à ses côtés latéraux deux escaliers majestueux, prouve, de plus en plus, aux curieux que la décoration du dedans, ses

proportions, sa magnificence égalent celles qui sont représentées sur la façade du côté de l'avenue.

On conviendra, d'après cet exposé, qu'une colonnade pouvoit être peinte au-dessus du cordon, sans s'écarter de la convenance; comme aussi on jugera que le propriétaire, sans sortir de son état, et sans dépenser plus que ses moyens peuvent le lui permettre, a la facilité de faire peindre au-dessus du cordon un ordre d'architecture; car je ferai encore remarquer que cet embellissement ne lui coûtera presque rien, en comparaison de ce qu'il dépenseroit s'il le faisoit réellement en pierre de taille. Ainsi, à la place des refends C, des avant-corps D, on peut avoir, à-peu de frais, une colonnade avec un entablement qui régnera, à la place de la corniche E, tout le long du bâtiment.

Je dois ajouter que nous avons très-peu d'artistes en France capables d'exécuter, avec la peinture à fresque, la grande architecture; je me rappelle que le maître maçon mon parent, qui m'a élevé, profita de la présence d'un peintre italien, qui passoit à Lyon, pour faire décorer, par cette méthode économique, un pavillon que l'on nomme *belveder*, d'un mot italien qui signifie *belle vue*. Depuis lors, nous avons eu *Cochet*, chez lequel j'ai appris la perspective: *Moran*, qui ensuite a fait ce pont si hardi sur le fleuve du Rhône, pour raison de quoi on le nomme, *Pont-Moran*; *Dubois*, qui a été ensuite appellé à Paris pour décorer le théâtre italien; *Bérinsague*, peintre fameux, qui est malheureusement décédé; *Mestral*, rempli de talens, et qui m'a peint quantité de maisons de pisé; *Boni*, éleve comme moi de Cochet, et qui est établi dans la ville de Grenoble; *Cochet fils*, dont les talens supérieurs lui ont fait quitter la peinture pour exercer l'architecture.

Quelle est la cause de cette disette d'artistes, pour un genre qui est aux hommes si favorable? Pourquoi la peinture à fresque n'est-elle pas en vogue parmi nous, lorsqu'elle a l'avantage de durer plus que la peinture à l'huile, particuliérement dans les lieux exposés aux injures des saisons, quelles qu'elles soient? J'attribue ce déficit au ton qu'a toujours eu, sur nos autres villes, la capitale: si Paris eût fait usage des enduits de mortier? Il est certain que l'on auroit vu depuis long-tems dans la France, une multiplicité d'artistes dans l'art de peindre à fresque! car il faut savoir que les enduits en mortier de chaux, ne portent point avec eux la blancheur, comme les enduits en plâtre; et que leur laideur oblige de les couvrir d'une couleur quelconque: c'est donc pourquoi j'ai vu naitre à Lyon plusieurs peintres dans ce genre, parce qu'on n'y emploie le plâtre qu'avec beaucoup de ménagement, comme étant plus cher que le mortier. C'est aussi pourquoi le moindre cultivateur, qui fait bâtir, se voit en quelque sorte forcé de donner une couche de blanc sur les enduits de son habitation; et les maçons eux mêmes, qui l'ont construit, soit en moilons, soit en pisé, font l'office des peintres: ils savent poser en couleur autour des portes, fenêtres et encoignures des bandeaux et des assises pour imiter les saillies des pierres de taille. Si les habitans du Lyonnois se servoient, comme je l'ai dit, des vîtriers pour peindre leurs maisons? Il ne leur en coûteroit pas plus, et ceux-ci feroient plus joliment cet ouvrage: alors le goût de cette peinture se propageroit, et bientôt toutes nos campagnes seroient admirables; il n'y manqueroit rien. Mais pour

tant de biens, même de richesses, que ce procédé simple produiroit à la nation, il faut nécessairement que les agriculteurs, artisans et manufacturiers, qui résident au nord de la France, quittent absolument leur routine de construire leurs bâtimens en bois, parce que les enduits, par conséquent la peinture ne peuvent tenir sur le bois. *Voyez mon premier cahier, page 35, et planche huitieme, fig. 1.*

Je terminerai cet article par observer que les méthodes les plus faciles et les moins coûteuses ont été oubliées, pendant le tems que l'on en employoit inconsidérement d'autres d'une dépense infinie : je conseille donc à tous les propriétaires de faire simplement décorer toutes les façades des maisons qu'ils feront bâtir, avec la peinture à fresque, et de n'y employer aucunes saillies ou avant-corps en pierre de taille : il leur en restera toujours trop à en acheter pour les parties du bâtiment où elles sont indispensables, et ce ne sera jamais qu'un esprit léger, qui ne compte pas avec lui-même, qui pourra se repentir d'avoir prodigué la pierre de taille, et le plus souvent sans nécessité.

DESSIN de la coupe de la maison, planche sixieme.

J'ai expliqué page dix-sept, ce que les architectes entendent représenter par leur dessin, qu'ils nomment *coupe*. Ainsi l'on conçoit que celui-ci fait connoître l'intérieur de tous les appartemens dans chaque étage, même les greniers et les caves, avec les fondations de ce bâtiment. J'ai supposé ici, ces fondations de cinq pieds de profondeur; voyez leur maçonnerie marquée par C; la pente du terrein de F à G. (*Voyez planche cinquieme*), éleve déjà le bâtiment de 18 pouces; ainsi, avec une pareille hauteur pour les trois marches, où l'on monte pour arriver au vestibule, on aura trois pieds d'élévation du pavé de ce vestibule au-dessus du sol; qu'on y ajoute au moins 48 pouces de pente, qu'on peut gagner du chemin au pied de ce bâtiment, et l'on trouvera que le rez-de-chaussée gagne lui-même, environ huit pieds de hauteur par une pente douce, prise sur l'avenue de cette maison.

Comme il étoit nécessaire de donner plus de hauteur à l'entre-sol du côté de la cuisine, et en même-tems de baisser le sol des caves, j'ai donné 8 pieds de hauteur sous le plancher supérieur de l'entre-sol, et j'ai pratiqué trois marches D, pour descendre dans les caves, ce qui les rendra plus propices pour la conservation des vins : car je dois dire ici que mal-à-propos, on a eu l'idée que les caves, pour être bonnes, doivent être très-enfoncées dans le terrein pour y tenir le vin frais; de maniere que plus on voyoit les caves humides, plus on s'imaginoit qu'elles tendoient à la perfection : il est certain, au contraire, que l'humidité les rend mal-saines, nuisibles à l'amélioration des vins et à l'entretien des tonneaux : mais pour atteindre le véritable dégré de perfection qu'on leur désire, c'est qu'elles doivent être presque aussi seches que les greniers. *Ce n'est absolument que l'air, qui est la peste du vin* : le seul soin qu'on doive avoir, pour lui empêcher d'aigrir ou de tourner, ne consiste qu'à priver les caves du grand air et des agitations de tous vents quelconques : pour pouvoir donc s'assurer de la bonté d'une cave, il s'agit d'y exposer le thermometre : Si cet instrument y reste toujours, soit dans la journée, soit dans la nuit, au même dégré de température? On peut être convaincu que cette cave est excellente! quel est donc le moyen d'obtenir cette constante température? c'est de

faire les murs épais, de les tenir toujours couverts de bons enduits, soit en dehors du bâtiment, soit en dedans des caves; de les toujours voûter, ou de les bien plafonner; de diminuer le nombre des jours ou soupiraux autant qu'on le pourra; d'en faire leurs ouvertures petites; enfin de n'ouvrir ces jours que du côté du nord, comme le vent le plus régulier, le moins impétueux et le plus propice à l'amélioration et conservation des vins.

Il est aisé d'appercevoir dans le dessin de la coupe de ce bâtiment, planche sixieme, toutes les différentes hauteurs des étages : E, E est le sol des caves : E, est le sol du rez-de-chaussée : F, sont les voûtes des caves, du bûcher et des bains, lesquelles voûtes, par conséquent, forment les planchers de l'entre-sol : G, sont les planchers du premier étage : H, sont les planchers du second étage : I, sont les planchers des greniers, où l'on peut aussi pratiquer des chambres pour les domestiques, pour le linge sale et pour quelques productions de la campagne : K, est le plancher de l'observatoire : L, sont les pentes du grand toît : M, sont les pentes du petit toît de l'observatoire : N, sont les corniches au pourtour du bâtiment et de l'observatoire : O, est le faîte de la maison.

On voit parfaitement que l'étage de l'entre-sol est interrompu par la hauteur du vestibule P, et que les planchers des greniers sont aussi interceptés par la grande salle ou bibliotheque de l'appartement du maître, placée au second étage Q; de maniere que l'on ne peut communiquer de la cuisine ni de la chambre de la cuisiniere R, à l'appartement des jardiniers S, parce que l'orangerie et le vestibule, *voyez planche Ière*, en empêchent par leur grande élévation : mais à l'égard des greniers, leur communication peut avoir lieu, malgré que la bibliotheque les divise du côté du jardin; car le petit escalier X, *planche IVe*, peut donner issue de part et d'autre aux dits greniers. Il n'y a d'aisé que le premier et le second étages, qui ayant leurs planchers de plein-pied, donnent la facilité de parcourir tout le bâtiment d'une extrêmité à l'autre & dans tous les sens.

Maintenant examinons la construction de ce grand bâtiment en pisé : Il ne faut pas s'attendre que l'on doive faire en pisé toute la hauteur des murs de cette maison, parce qu'il ne seroit pas possible de construire avec la terre seule des murs d'une élévation aussi considérable : C'est donc pourquoi j'ai supprimé le troisieme étage que me demandoit celui qui veut faire cet édifice; et pour ne pas lui faire manquer son but en le construisant dans ce plat pays, je me suis servi d'une reſſource fort importante; puisqu'au moyen de l'observatoire A, je lui procure la vue la plus étendue, et en même-tems, je lui épargne beaucoup de frais de construction que j'expliquerai plus amplement par la suite. J'ai donc fait en maçonnerie tous les murs depuis les fondemens jusqu'au premier étage; voyez ces murs où les moilons sont tracés depuis C jusqu'à T : remarquez que cette derniere lettre désigne aussi le cordon au niveau du premier étage : C'est depuis ce cordon que le pisé doit être employé immédiatement jusqu'au grand toît de la maison. Ainsi il se trouvera encore une très-grande hauteur de pisé à faire construire, puisque depuis T à V, il y a 24 pieds 6 pouces d'élévation : il y en aura une plus grande de X à L, pour les murs de refend les plus près des murs de face, puisque ces murs de terre auront 29 pieds de hauteur : mais pour les autres murs de refend, presqu'au centre de la maison, l'élévation à faire en pisé devient ici

considérable, attendu qu'elle a 35 pieds 6 pouces depuis Y à Z.

Par les calculs que j'ai faits, il en résulte que tous les murs qui étoient construits en maçonnerie, c'est-à-dire, en moilons de pierre et mortier de chaux, produiront la quantité de 421 toises carrées; et que tous les murs qui seront exécutés en pisé, formeront le total de 430 toises carrées. Si l'on trouve dans cette construction une si grande quantité de toises? c'est parce que ce bâtiment est fort vaste en étendue, et l'est encore plus en hauteur! J'aurois pu donner aux murs de face moins d'élévation en maçonnerie et plus de hauteur en pisé; mais un édifice aussi important mérite sans doute que tous les murs soient faits en pierre jusqu'au premier étage: il résultera toujours une très-grande économie; car 421 toises carrées de murs en maçonnerie, à raison de vingt livres la toise, dépenseront 8420 livres, et 430 toises carrées de pisé, à raison de cent sols la toise, ne coûteront que 2150 livres. Le pisé reviendra donc au propriétaire trois quarts de moins que la maçonnerie; on voit que c'est 6000 livres qu'il épargnera: ce capital économisé ne sera-t-il pas conséquent, et ne peut-il pas être employé très-utilement à d'autres ouvrages ou travaux agricoles? Par exemple, il peut servir à embellir la maison: Ainsi ces embellissemens ne coûteront rien au maître.

Il ne faut pas croire que cette économie se termine au pisé, puisque cet art l'étend dans plusieurs autres parties de la construction: Voici les ressources qui m'ont grandement servi dans mes dernieres entreprises 1.° Pour lier solidement les murs de face avec tout le corps du bâtiment, j'ai trouvé le moyen de remplacer les liaisons en pierres de taille par celles de bois; 2° au lieu de poser des tirans en fer avec leurs gros ancres aussi en fer; j'ai fait placer tout simplement des happes de fer plat & d'un poids fort léger; 3°. pour entretenir les murs & éviter encore la multiplicité des harpons de fer, j'ai tout uniment fait clouer les solives sur les liaisons de bois; 4o. pour supprimer les immenses charpentes des toits, et particuliérement les fermes d'assemblage en bois, j'ai toujours fait élever les murs de pisé jusqu'à la couverture du toit, ainsi que le représentent les murs V, L & Z. *Voyez planche 6e*.; 5°. pour éviter les couvertures des portes & des fenêtres nommées *linteaux*, & que les Lyonnais employoient mal-à-propos en pierre de taille, j'ai remplacé ces linteaux par des solives en bois; attendu que les anciens bâtisseurs en pisé ne se contentoient pas de faire ces couvertures en pierre, mais posoient inconsidérément des bois par-dessus, qu'ils nommoient *décharges*: qu'arrivoit-il? que ces décharges ou trop foibles ou garnies de maçonnerie dans le vuide qui restoit entre elles & les linteaux, faisoient casser ces derniers, de maniere qu'il falloit avoir recours à une grosse barre de fer pour soutenir chaque linteau cassé; ainsi loin de diminuer la dépense, ils l'augmentoient. J'ai donc dû, en faisant du meilleur ouvrage que les maçons piseurs, supprimer les linteaux de pierre & les convertir en bois, attendu que c'étoit une dépense vicieuse & superflue: 6o. & enfin pour recevoir les poutres, j'ai toujours eu l'attention de faire poser lors de la confection du pisé une planche à la hauteur ou ces poutres devoient être placées: par ce seul soin, j'ai évité les chaînes de pierres que l'on fait sous la portée des poutres; & par-dessus, j'ai fait du meilleur ouvrage que les chaînes de pierre n'en feront jamais, par la raison qu'elles

coupent de distance en distance la liaison des murs, tandis que les poutres posées dans le pisé portent sur une plus grande longueur, ce qui augmente la solidité de la maison.

Reprenons, cher lecteur, ce que je viens de dire pour prouver que l'économie que l'on fait sur le prix des murs d'une maison de pisé, se propage dans tous les autres prix de sa construction : 1°. Les liaisons en bois ne sont autre chose que des planches simples d'un pouce d'épaisseur, que l'on place de tems à autre, lors de la confection du pisé, dans les angles du bâtiment ainsi qu'à la rencontre de ses murs de refend, soit lorsqu'ils aboutissent contre les murs de face, soit lorsqu'ils se croisent entre eux. 2°. Les autres liaisons plus considérables sont des fortes planches d'environ deux pouces et demi d'épaisseur, qu'on nomme sablieres, et que l'on pose sur les murs de pisé pour recevoir les solives de planchers, lorsqu'on ne met point de poutres : C'est donc ici où, pour les maisons élevées, on a la facilité de consolider le bâtiment à bien peu de frais? En effet, qui pourra disconvenir qu'en posant à chaque étage sur les murs de pisé un cours de sablieres sur lesquelles l'on clouera les solives, et où l'on mettra quelques happes, une pareille construction n'acquiert pas la plus parfaite solidité avec très-peu de dépenses ? 3°. Au moyen de ce simple procédé pour lier les planchers avec les murs, y a-t-il besoin de tirans, d'ancres ou grosses clefs en fer, même d'aucun harpon en fer? 4°. Je suppose trois pointes de murs de pisé qu'on nomme *pignons* pour former la pente du toît d'une petite maison, ainsi qu'elle est dessinée à mon premier cahier, planche sixieme ; je suppose, dis-je, que chacun de ces pignons ait trois toises de longueur sur une de hauteur? il en résultera que ces trois pointes de murs ne produiront que quatre toises et demi de pisé! Eh, bien ! est-ce que cette dépense de murs est comparable à celle qu'on feroit, si on ne bâtissoit pas ces pignons ; et qu'à leur place, comme on le fait presque partout inconsidérément, on établisse une charpente considérable, avec des fermes d'assemblage, toujours d'une grande cherté ? Car 4 toises et demie de pisé, que l'on peut compter au plus 3 livres la toise, lorsqu'il est fait dans la campagne, et qu'il ne s'agit que d'une maison basse, ne reviendroient donc pour tout le pisé qu'à 13 l. 10 s. ? tandis qu'une seule ferme en bois en coûteroit plus : mais ne les supposant chacune que ce prix de 13 l. 10 s. ? Les trois fermes reviendroient à 40 l. 10 s., indépendamment des sablieres, poteaux, et autres pieces de bois dont on fait usage pour soutenir et lier toute cette charpente ! 5°. Les linteaux des portes et des feuêtres, fait avec des bouts de solives qu'on a toujours de reste des planchers, épargnent beaucoup et font en même-tems d'excellent ouvrage. Ce ne fut qu'un jour que je m'avisai de faire ce changement essentiel ! Je prie le lecteur de le reconnoître en jettant les yeux sur la porte extérieure d'une maison, *premier cahier*, *planche septieme*, *figure premiere*, et sur la porte de communication, *planche huitieme*, *figure* 2, *marquée par A*. N'est-il pas suffisant pour la solidité que ces linteaux soient d'une force capable de supporter la charge du pisé au-dessus, et qu'ils ayent à-peu-près 6, 7, à 8 pouces de grosseur ? On cloue donc avec des barres, ou bouts de planches d'un pouce d'épais, trois bouts de solives ensemble ? Voilà toute la dépense et toute la main-d'œuvre : mais comme les portes et fenêtres sont toujours en grand nombre dans un bâtiment, elles

forment un capital assez considérable que l'on économise encore sur les constructions en pisé ! 6°. Et enfin, quand je viens de dire que j'ai toujours eu l'attention de faire poser une planche sous la portée de chaque poutre, c'est que les piseurs ordinaires plaçoient tout simplement les poutres dans les murs de pisé, en y creusant les trous pour les recevoir ? Qui ne reconnoît pas ici la force du pisé? Sans aucune planche sous les poutres, la terre pisée soutient le fardeau du plancher, et celui dont on charge ce plancher ! Mais pour les bâtimens élevés, il convient de placer sous la portée de chaque poutre une planche; avec cette seule précaution, on peut être convaincu que l'on pourra faire tout ce que l'on voudra sur les planchers, y établir toutes sortes de manufactures, de fabriques, de métiers, et y entreposer les fourages et les bleds d'un volume et d'un poids énorme.

Maintenant, examinons le genre de distribution qui est particulier au pisé : En revoyant les quatre plans du rez-de-chaussée, entre-sol, premier et second étages, on n'y découvre presque aucune cloison, puisque tous les appartemens sont divisés avec des gros murs : cependant les commodités, l'agrément et la beauté n'y sont-ils pas ménagés ? Que manque-t-il à cette distribution ? si ce n'est quelquefois la main d'un plus habile artiste ! Que les artistes s'attachent donc à exercer leurs talens pour faire des distributions agréables avec le pisé ? qu'ils ne perdent jamais de vue que la toise de la plus mesquine cloison sera d'un prix beaucoup plus cher que la toise d'un gros mur de pisé ? qu'ils se rappellent toujours qu'une grande maison de campagne acquerra beaucoup plus de solidité, lorsqu'elle sera distribuée avec des gros murs, et non avec des cloisons ? qu'ils veuillent bien remarquer combien il leur eſt facile d'entretenir tous les murs d'une haute maison de pisé sans avoir recours aux tirans de fer ? Car il est facile aux artistes et entrepreneurs de pisé, de lier la cage d'un bâtiment, tout de même qu'on serre les douves d'un tonneau ; en un mot, cercler une maison de terre comme une cuve.

C'est ce que j'ai fait pour la premiere maison de cette nature que j'ai élevée si haute à Lyon ; *Voyez massivation de la terre, second cahier, page 8.* Il est donc bien certain que les architectes peuvent grandement économiser sur la construction des maisons de campagne, et qu'il leur restera assez de marge pour exercer leur génie dans les embellissemens dont les maisons de pisé sont susceptibles ? Il me semble déjà les voir dire à chaque propriétaire : je vous ai épargné, en vous construisant votre maison en pisé, plus de la moitié qu'il vous en auroit coûté avec les anciens matériaux; permettez-moi de vous décorer l'extérieur et l'intérieur noblement, puisque cette décoration se trouve dans mes économies !

On employe aux encadremens des portes et des fenêtres destinées pour l'entrée et pour les jours nécessaires aux maisons, soit la pierre, soit les briques, soit le bois : mais pour les portes de communication, l'on peut s'en dispenser : ce n'est que lorsque les logemens sont sans décoration, et que l'on les distribue à plusieurs locataires que l'on fait usage de la pierre, brique ou bois, pour construire solidement leurs piédroits, afin d'y pouvoir placer une bonne fermeture, et d'y pouvoir sceller des gonds à côté les feuillures ! Mais pour les appartemens occupés par la même famille ? le pisé peut permettre la suppression de tous piédroits, tels que le représente la porte A, pl. VIII, fig. 2. *Voyez*

au

au premier cahier cette planche, et ce qu'il en est dit pag. 35. Il suffit que l'ouverture de chaque porte soit couverte du linteau en gros bois, dont j'ai parlé ci-dessus ; car, par ce moyen, on peut clouer et arrêter à ce linteau les chambranles en menuiserie, que l'on applique contre le pisé, et les entretenir aussi avec des cloux et happes, soit dans le carrelage, soit dans la hauteur de la porte, puisque le pisé retient bien les cloux et happes : Au surplus, n'y a-t-il pas la ressource d'insérer dans le pisé, lorsqu'on le fait, des petits bouts de planches qui peuvent bien retenir les cloux ; comme aussi n'y en a-t-il pas une autre de les faire tenir avec une poignée de plâtre que l'on jette dans des petits trous que l'on fait au pisé ?

Voilà encore un grand article d'économie que procure l'art du pisé : On sait que la dépense est grande pour faire les encadremens en pierre de taille, en briques ou en bois, qu'on nomme aussi *huisseries* ; et ces encadremens, piédroits ou *huisseries* ne coûtent absolument rien aux propriétaires, par la raison qu'avec l'art du pisé, on fait sortir du moule tout ce que l'on veut, c'est-à-dire, les formes toutes taillées.

Il est tellement vrai que les portes de communication pour les appartemens de parade et d'agrément, peuvent rester sans piédroits, qu'elles reçoivent toujours des chambranles, sur lesquels on fait jouer leurs fermetures en menuiserie par des vases ou fiches ? Ce seroit donc une dépense superflue d'y construire des piédroits, huisseries ou encadremens quelconques ! D'après ce qui vient d'être dit, que l'on calcule la multiplicité des portes de communication qui existent dans les différents étages de cette maison à bâtir dans le pays de la Bresse ? et l'on jugera que le pisé emporte avec lui différentes économies qu'on peut faire, et dont on ne se doutoit pas ?

Je crois avoir suffisamment fait sentir combien il importe qu'on diſtribue les bâtimens de la campagne avec de gros murs & non avec des cloiſons ; ſoit qu'on les contruiſe en pisé, ſoit qu'on les bâtiſſe avec les moilons de pierre ; car il eſt encore très-essentiel de remarquer qu'une toise de gros murs en maçonnerie ne sera jamais plus chere qu'une toiſe de cloisons ou garandages de la plus mince épaisseur. D'après quoi, je vais traiter, dans le cahier qui va suivre le présent, *de l'art de faire les planchers et les toits à peu de frais, et à l'abri des incendies.* J'espere que l'on ne me saura pas mauvais gré, si j'ai retardé l'instruction de cette partie la plus eſſentielle des constructions, parce qu'il étoit du plus grand intérêt de chaque possesseur de fonds, que je fisse précéder la science de la construction des murs, soit en pierre, soit en pisé ! C'est une vérité que chacun reconnoîtra bientôt. En attendant, je préviens les personnes qui suivent la collection de mon traité sur l'architecture économique, que je reviendrai souvent sur les nombreuses planches qui sont gravées & contenues dans le présent cahier, soit pour leur éviter les frais de nouvelles gravures, soit pour leur donner tous les détails dont elles auront besoin pour parachever un bâtiment ; En un mot, comme l'on dit, pour savoir d'avance tout ce que coûte une maison rendue les clefs à la main.

De l'Imprimerie de VEZARD & LE NORMANT, rue des Prêtres S. Ger. l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise.

FAUTES A CORRIGER.

Page premiere, derniere ligne, au lieu de *jusqu'à l'ameublament*, lisez, *jusqu'à l'ameublement.*

Page deuxieme, ligne 12, au lieu de *d'autant que l'on combinera*, lis. *qu'autant que l'on combinera.*

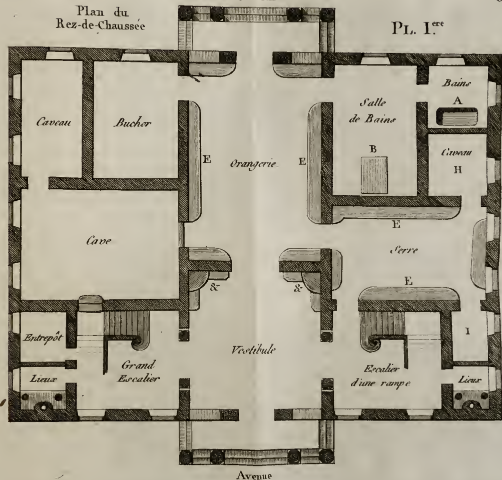
Page 8, ligne 12, au lieu de *pour son commerce*, lis. *pour son commcree.*

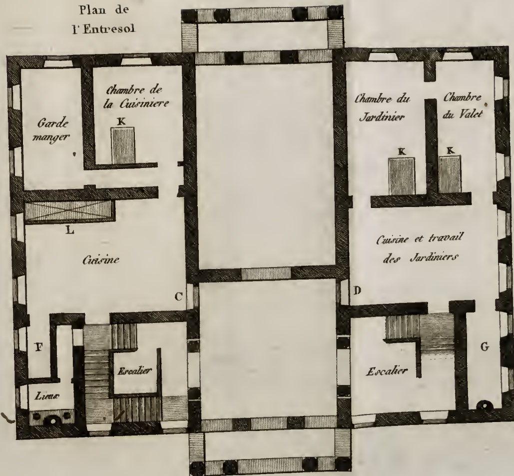
Page 12, ligne 8, au lieu de *ni mes modeles d'ou tils*, lis. *ni mes modeles d'outils.*

Même page, ligne 9, au lieu *de mes gens*, lis. *de mes grands outils.*

Page 17, voyez au *nota*, ligne 2, premiere colonne, au lieu de *les explications que je ferai comprendré aux plans*, lis. *les explications que je ferai et comprendre aux plans.*

Page 21, seconde colonne, ligne 11, au lieu de *souvent se rendent*, lis. *souvent se fendent.*


Nord
Jardin
Orient
Plan du
Rez-de-Chaussée
PL. I.ere
Caveau
Bucher
E
Orangerie
E
Salle
de Bains
Bains
A
B
Caveau
H
Cave
E
Serre
&
&
E
Entrepôt
Vestibule
I
Grand
Escalier
Escalier
d'une rampe
Lieux
Lieux
Avenue
Occident
Midi


Nord
Jardin
Orient
Plan de
l' Entresol
Chambre de
la Cuisiniere
Garde
manger
K
L
Cuisine
C
F
Escalier
Lieux
Chambre du
Jardinier
Chambre
du Valet
K
K
Cuisine et travail
des Jardiniers
D
G
Escalier
Avenue
Midi
Occident



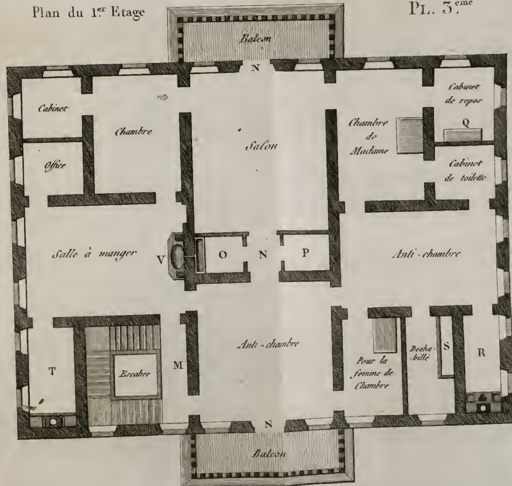
Nord

Jardin

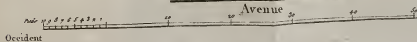
Orient

Plan du 1.er Etage

PL. 3.eme



Avenue

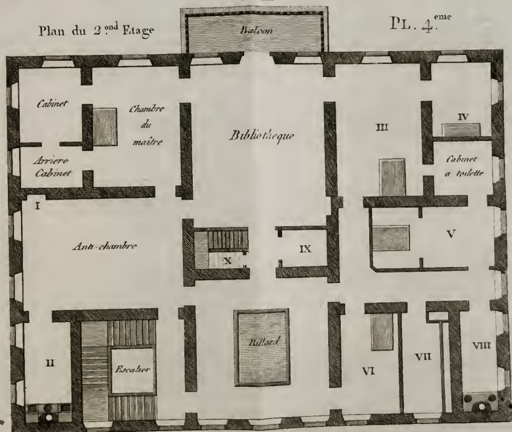


Occident

Midi



Nord Jardin Orient



Avenue

Occident Midi





PL. VI.

Coupe d'un Batiment de Pisé.





Façade d'un Batiment de Pisé peint à la fresque.

diplomatique.

M. Morveau. En entendant hier la lecture des pieces qui annonçaient la marche des Pruſſiens, vous fûtes étonné de la forme de la notification, et vous avez chargé votre Commiſſion de l'examiner; elle s'eſt facilement décidée, et elle m'avait chargé de vous propoſer de déclarer que la forme conſtitutionnelle avait été violée. Le miniſtre s'eſt empreſſé de réparer cette erreur; c'eſt à vous d'examiner s'il eſt tems de le faire lorſque les troupes ſont arrivées, et s'il n'y a pas lieu à reſponſabilité.

L'Aſſemblée déclare que la forme conſtitutionnelle a été violée, et ſur le ſurplus renvoie à ſon Comité.

On reprend la diſcuſſion ſur les meſures à prendre dans les circonſtances actuelles.

M. Condorcet prononce une opinion fréquemment interrompue par de nombreux applaudiſſemens. Il préſente à la ſuite un projet de meſſage au roi. (Nous le rapporterons dans un prochain numéro.)

M. Dejoly, miniſtre de la juſtice. Le roi m'a ordonné de venir déclarer à l'Aſſemblée que ſes intentions n'étaient pas telles qu'on l'avait penſé; que ce n'était pas lui ſeul qui pouvait ni devait recevoir le ferment, mais qu'il croyait pouvoir le recevoir avec l'Aſſemblée; l'enſemble de ſa lettre ſuffiſait pour ſe convaincre de la pureté de ſes intentions. Son unique motif eſt d'entretenir l'harmonie entre le pouvoir légiſlatif et le pouvoir exécutif. Si l'Aſſemblée le croit néceſſaire, le roi fera lever l'équivoque.

de ... pages in-8°, mêmes caracteres, édition plus ſoignée. Le prix ſera de même de 9 liv. pour l'année, franc de port par tout le royaume.

La troiſieme année de *la Feuille villageoiſe* continuera de compter du premier jeudi d'octobre; mais les auteurs donneront gratis aux ſouſcripteurs les Numéros du mois d'août et de ſeptembre. Ainſi nos lecteurs qui ont paru goûter notre maniere et nos principes, auront la ſeconde année preſque complette, ſans être forcés de garder ni même de lire les rapſodies ariſtocratiques, papiſtes ou feuillantines que M. Deſenne et ſon homme de lettres vont leur expédier. GROUVELLE, GINGUENÉ.

ARTS.

MUSIQUE.

N° 4 du *Journal de violon*, par M. Moſel.

IVme recueil des *Délaſſemens de Polymnie*, ou *les Petits concerts de Paris*, contenant un nouvel air des Noces de Dorine et *Dormi o cara!* della Pazza d'Amore.

IVme cahier du *Journal de guitarre*, contenant une ſcene et une romance du Souterrain, et ſix airs de Gonzalve de Cordoue, par M. Deflorian, muſique de M. Porro.

Le prix de l'abonnement pour chacun de ces trois

— de 312 liv. 10 ...	
— de 100 liv.	
Emprunt d'octobre de 500 liv.	443.
Empr. de déc. 1782, quitt. de fin	$\frac{3}{4}$. b.
— de 125 mill. déc. 1784	$1\frac{1}{2}$. $\frac{5}{8}$. $\frac{3}{4}$ $\frac{5}{8}$. b.
— de 80 millions avec bulletins	$11\frac{1}{2}$. 11. b.
— ſans bulletin	$2\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$. b.
— fort. en viager	$2\frac{1}{2}$. $\frac{5}{8}$. b.
Bulletins	É
Reconnaiſſance de bulletins	$72\frac{1}{2}$.
Action nouvelle des Indes	978. 75. 74. 73. 76. 74.
Caiſſe d'eſcompte	3906. 3. 900. 898.
Demi-caiſſe	1946. 45.
Quittance des eaux de Paris	410.
Empr. de nov. 1787, à 5 p. cent	
— à 4 p. cent	1. p.
— De 80 millions d'août 1789	$2\frac{1}{4}$. 3. $3\frac{1}{2}$. p.
Aſſur. contre les inc.	443. 44. 43. 4.
— à vie	508. 9. 7. 5. 6. 5. 6.
Actions de la Caiſſe patriotique	616.
CONTRATS 1ere claſſe à 5 p. $\frac{0}{0}$	$96\frac{3}{4}$. $\frac{7}{8}$.
— 2e *idem* à 5 p. $\frac{0}{0}$. ſuj. au 15e	$89\frac{3}{4}$. $\frac{1}{4}$.
— 3e *idem* à 5 p. $\frac{0}{0}$. ſuj. au 10e	$86\frac{1}{4}$.
— 4e *idem* à 5 p. $\frac{0}{0}$. ſuj. au 10e et 2 ſ. p. l.	$85\frac{1}{2}$.

Prix de l'argent, du 6 juillet après-midi.

Pour avoir 100 l. en argent, il en coûte 160 l. en aſſig.
Un louis d'or coûte ... 40 l. en aſſig.

L'abonnement pour le Moniteur ſe fait à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, n° 18. Il faut adreſſer les lettres et l'argent, *francs de port*, à M. *Aubry*, directeur de ce Journal, qui paraît tous les jours. Le prix eſt, pour Paris, de 18 liv. pour trois mois, 36 liv. pour ſix mois, et de 72 liv. pour l'année; et pour les départemens, de 21 liv. pour trois mois, 42 liv. pour ſix mois, et 84 liv. pour l'année, *franc de port*. L'on ne s'abonne qu'au commencement de chaque mois. On ſouſcrit auſſi chez tous les libraires de France et les directeurs des Poſtes; à Hambourg, chez M. *Fauche*, libraire, et à Londres, chez M. *Joſ. de Boffe*, n° 7, Gerard-ſtreet, et chez M. *Chuber*, Jermyn-ſtreet, n° 43.

Tout ce qui concerne la rédaction de cette feuille doit être adreſſé au rédacteur, et non ailleurs. — *Toute eſpece d'*Avis, Annonces, Mémoires, Motions *et autres objets quelconques pourront être inſérés dans le Moniteur, en payant 20 ſous pour chacune des dix premieres lignes, et 15 ſous pour les autres on compoſera, de ces différens articles, un* Supplément *particulier d'une demi-feuille, auſſitôt qu'ils feront en nombre ſuffiſant pour le remplir. Chaque article doit être ſigné avec la demeure de la perſonne, qui pourra reſter inconnue au public, mais non point au rédacteur. Ce dernier demeure rue du Jardinet, maiſon de M. Brûlé, en face de la rue de l'Eperon. On le trouvera tous les jours chez lui, les dimanches et fêtes exceptés, depuis dix heures du matin juſqu'à dix heures du ſoir.*

DE L'IMPRIMERIE DU MONITEUR, rue des Poitevins, n° 13.